



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES DE RESILIENCE AU BURKINA FASO

Avril 2014

Page de signature

Titre du projet: **RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES DE RESILIENCE AU BURKINA FASO**

Plan Stratégique du PNUD 2014-2017 - Résultat 5 :

Les pays sont à même de réduire les risques de conflits et de catastrophes naturelles, notamment ceux liés aux changements climatiques

Effets attendus du CPAP:

Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre aux urgences et catastrophes naturelles

Produits attendus du CPAP:

Gestion des crises et des catastrophes : i) les capacités de réponse des institutions nationales de prévention des crises au niveau central et décentralisé sont renforcées ; ii) les institutions de gestion des catastrophes au niveau central et décentralisé sont mieux équipées et apportent des réponses aux urgences.

Résultats attendus :

Les capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales (institutions, ministères, OSC, collectivités locales) en matière de résilience sont renforcées

Les capacités des structures opérationnelles en matière de réduction et gestion des risques de catastrophes naturelles et de relèvement post-catastrophe au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel sont renforcées

Les capacités locales d'appuis au relèvement socioéconomique sont renforcées dans les régions du Nord et du Sahel

Partenaires:

- ❖ Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale (MASSN)
- ❖ Services Techniques déconcentrés et décentralisés dans les Régions du Sahel et du Nord
- ❖ Mairie de la Commune de Ouagadougou
- ❖ Agences du Système des Nations Unies.

Parties responsables : Gouvernement, PNUD

Période couverte par le Programme : 2014-2015
Titre du projet : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE RESILIENCE AU BURKINA FASO
Code du projet :
Durée du projet : 2 ans
Modalité d'Exécution : National Implementation

Total ressources nécessaires : 1 581 836 USD
Total ressources allouées: 1 581 836 USD

- PNUD (TRAC 1 & 2) 500 000 USD
- BCPR : 500 000 USD
- Autres ressources: 581 836 USD
 - Gouvernement Luxembourg : 250 000 USD
 - Gouvernement Japon : 280 000 USD
 - Gouvernement Burkina Faso : 51 836 USD (30 000 000 F CFA)

Approuvé par le Gouvernement
Jean Gustave SANON
Ministre de l'Economie et des Finances

Signature

Date 30 AVR. 2015

Approuvé par le PNUD :
Pascal KARORERO
Représentant Résident

Signature

Date 30 AVR 2015



Titre du Projet	RENFORCEMENT DES CAPACITES NATIONALES DE RESILIENCE AU BURKINA FASO
Effet attendu de l'UNDAF 2011-2015	Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées pour répondre aux urgences et catastrophes naturelles
Produit attendu du CPAP 2011-2015	Les capacités de réponse des institutions nationales de prévention de crise au niveau central et décentralisé sont renforcées ;
Produits attendus du Projet	<p>Les capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales (institutions, ministères, OSC, collectivités locales) en matière de résilience sont renforcées</p> <p>Les capacités des structures opérationnelles en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophes naturelles et de relèvement post-catastrophe au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel sont renforcées</p> <p>Les capacités locales d'appuis au relèvement socioéconomique sont renforcées dans les régions du Nord et du Sahel</p>
Agence gouvernemental de coordination	Ministère de l'économie et des finances (MEF)
Partenaire d'exécution	❖ Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN)
Partenaires de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Secrétariat Permanent du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (SP/CONASUR); Services Techniques déconcentrés et décentralisés dans les Régions du Sahel et du Nord ; ❖ Mairie de la Commune de Ouagadougou ❖ Agences du Système des Nations Unies ; ❖ Croix Rouge Burkinabè (CRB) et ONG intervenant dans les régions du Nord et du Sahel
Bénéficiaires du Projet	Les institutions gouvernementales qui coordonnent les interventions multisectorielles de renforcement de la résilience
Durée	2 ans
Budget estimatif du Projet	1 581 836 US\$

Sommaire

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
II. STRATEGIE, OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PROJET	13
2.1 Stratégie d'intervention	14
2.2 Objectif global et produits attendus du Projet	16
2.3 Bénéficiaires et durée du projet.....	23
III. CADRE DE RESULTATS ET DES RESSOURCES.....	25
IV. ARRANGEMENTS DE GESTION	44
4.1 Modalités d'exécution.....	44
4.2 Dispositif de Pilotage et de Gestion du Projet.....	45
V. CADRE GENERAL DE SUIVI - EVALUATION DU PROJET	48
VI. CADRE JURIDIQUE DE MISE EN ŒUVRE.....	50
VII. JOURNAL DES RISQUES.....	42
VIII. ANNEXES	54

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso est un pays sahélien enclavé d'une superficie de 274 000 km² et une population estimée à 17,3 millions d'habitants en 2013 avec une croissance démographique de 3,1%. La population, très jeune (70%) et en majorité rurale (75%) vit à 80% directement ou indirectement de l'agriculture de subsistance dans un contexte physique et écologique difficile. Le pays fait en effet face à d'importants obstacles naturels comme la faible pluviométrie (350 mm au nord) et la faible fertilité des terres.

Sur le plan économique, le pays a enregistré une croissance de 5% en moyenne par an au cours de la dernière décennie. Le PIB par tête a évolué dans le même sens avec un rythme moins soutenu de 2,3% en moyenne. La structure de l'économie montre une dominance du secteur tertiaire qui contribue pour 44% environ à la formation de la valeur ajoutée. La contribution moyenne des secteurs primaire et secondaire est respectivement de 30% et 22%. Malgré les bonnes performances macroéconomiques, le taux de pauvreté demeure élevé (43,9%) et l'indice de développement humain faible (0,343 selon le PNUD), plaçant le Burkina Faso au 183^{ème} rang sur 187 pays dans le rapport mondial sur le développement humain de 2013.

L'irrégularité des pluies et la faible fertilité des terres conjuguées à la faiblesse de la capacité des acteurs économiques, au manque d'infrastructures et au faible accès à l'énergie constituent de sérieuses entraves à l'essor de l'entrepreneuriat en milieu rural. La précarité de l'emploi et la fragilité des moyens d'existence sont un facteur sous-jacent de l'érosion des capacités de résilience.

Au cours de la dernière décennie, le pays a connu des crises alimentaires et nutritionnelles de plus en plus rapprochées (2005, 2010, 2012) et sévères dues à une combinaison de facteurs conjoncturels naturels ou autres tels que les « chocs climatiques », les variations de prix des denrées alimentaires sur les marchés, la diminution des apports financiers des travailleurs de l'étranger et à des causes structurelles notamment la pression démographique, la détérioration des ressources naturelles et le changement climatique.

Le réchauffement climatique a notamment pour conséquence l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Entre 1908 et 2011, le Burkina Faso a connu environ 30 catastrophes naturelles soit une moyenne d'une catastrophe tous les trois ans. Cette fréquence s'est accélérée au cours des dix dernières années, et le Burkina Faso, en particulier

les régions géographiques du Nord et du Centre, a connu une succession de sécheresses et d'inondations avec une fréquence moyenne d'une catastrophe tous les deux ans.

Ces crises répétées ont fortement érodé la capacité des ménages et des communautés à anticiper, à résister, à s'adapter aux chocs et à récupérer et se relever entre les chocs. Cette érosion des capacités de résilience s'est particulièrement manifestée entre 2010 et 2012 où la grande majorité des ménages les plus vulnérables n'a pas été en mesure de faire face aux conséquences de la sécheresse de 2011 de façon autonome ou de rétablir leurs moyens de subsistance. En 2012, environ 2,8 millions de personnes ont été affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle et on estime que 450 000 enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition chronique. A la fin de 2013 et malgré une bonne distribution des pluies et une succession de deux bonnes campagnes agricoles et pastorales, le nombre de personnes en risque d'insécurité alimentaire s'élevaient encore à 1,3 million et 514 000 enfants de moins de cinq ans étaient encore en situation de malnutrition chronique.

Du fait de leur position géographique, les régions du Nord et du Sahel sont les plus exposées et les plus vulnérables aux risques de catastrophes naturelles. En effet, ces deux régions enregistrent la plus faible pluviométrie et ont les terres les moins fertiles du pays. L'accès aux services sociaux de base y est plus limité ainsi que l'accès aux services d'appui à l'entrepreneuriat et à la formation professionnelle. Depuis 2012, la situation est devenue plus préoccupante pour la région du Sahel avec l'afflux de réfugiés du Mali avec leur bétail qui exerce une pression supplémentaire sur les ressources (eau, aliments, pâturages) déjà limitées des communautés hôtes ainsi que sur les capacités d'offre des services sociaux de base. Ces régions constituent potentiellement une zone où les conflits, y compris les conflits communautaires transfrontaliers, peuvent être favorisés par la compétition pour l'accès aux ressources naturelles (terres, eau et pâturage). Du reste, la région du Nord est la plus pauvre du pays avec une incidence de 64,6% selon les dernières données d'enquête sur les conditions de vie des ménages.

Les inégalités de genre contribuent à limiter les capacités de résilience des communautés

Le Burkina Faso est un des pays avec les plus grandes inégalités entre hommes et femmes et se classe 131^{ème} sur 148 pays en 2012 sur l'index des inégalités de genre qui mesure les inégalités en matière de santé reproductive, de participation, et d'activité économique. Ces

inégalités se traduisent dans l'accès aux services de santé, notamment maternelle et reproductive, et à l'éducation en particulier dans le secondaire (0.9 % des femmes adultes terminent leur éducation secondaire ou supérieure), le très faible taux d'alphabétisation des femmes (21%) ou encore l'accès à la terre, la pratique répandue du mariage précoce, de l'excision et des violences faites aux femmes. Plus de 80% des postes de responsabilités dans l'administration sont occupés par des hommes. Alors que les femmes représentent une proportion non négligeable des conseillers municipaux (35%), les femmes ne représentent que 5% des maires (23 femmes sur 351 maires). Les disparités de genre sont différentes en fonction des ethnies et des régions. Dans la région du Sahel, seulement 42.9% des filles sont scolarisées dans le primaire et 25.1% termineront leur scolarité primaire.

Les femmes sont peu professionnalisées, et sont principalement dans le secteur informel – agriculture, ou petit commerce. Elles participent activement à l'agriculture mais sont généralement confinées aux segments à faible valeur ajoutée. Elles sont faiblement représentées dans l'administration publique en partie du fait de leur faible niveau d'alphabétisation et d'éducation. Pour ces mêmes raisons les femmes ont un faible accès à la formation professionnelle. Elles ne peuvent pas non plus répondre aux formalités administratives contraignantes des institutions de crédit et la faible productivité et rentabilité de leurs activités constituent des blocages pour la présentation de garanties. Enfin les femmes ont un faible pouvoir de décision et de contrôle sur la gestion des ressources naturelles, par exemple la gestion des points d'eau. Les femmes sont en outre plus sévèrement touchées par les aléas climatiques en raison notamment de la faiblesse relative de leurs revenus et de leurs capacités techniques.

Le faible degré d'intégration des femmes dans l'économie de marché, leur accès à la formation et au foncier, leur niveau d'éducation, leur accès à l'information, leur participation aux décisions sont autant de facteurs qui ont une influence sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et constituent des causes de vulnérabilité et de rupture de capacités de résilience, du fait du rôle prépondérant qu'elles jouent dans l'unité familiale et dans la communauté.

Dynamiques de conflits communautaires

La question foncière constitue la source principale des conflits en milieu rural. Ces conflits sont liés à la rareté des terres cultivables (consécutives à la dégradation des terres, le changement climatique qui entraîne des phénomènes migratoires des terres arides vers les zones plus humides, et la pression démographique), et à la compétition entre éleveurs transhumants et agriculteurs sédentaires. Le phénomène de compétition pour la terre a été exacerbé par le retour des Burkinabé des pays limitrophes en conflit (500 000 de Côte d'Ivoire). A cela s'ajoute le développement de l'agrobusiness dans le cadre du Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui requiert de grandes surfaces cultivables. De surcroît, la présence croissante des industries extractives dans cette région (or, phosphate, manganèse) peut également être source de conflits liés soit à la contamination des nappes phréatiques, soit à la concurrence entre les entreprises modernes et artisanales d'exploitation. Cette situation met en évidence la nécessité d'initier avec les populations de la zone (populations résidentes, réfugiés, acteurs de la société civile et du secteur privé), des activités en matière de prévention et de résolutions de conflits. On note également dans cette région une forte circulation d'armes au niveau des points d'eau.

La gouvernance au cœur du déficit de résilience

L'augmentation de la vulnérabilité des communautés et des ménages aux crises et aux chocs au cours de la dernière décennie est due à une combinaison de facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui se juxtaposent à la croissance démographique et aux effets du changement climatique. Les faiblesses de l'appareil de l'Etat pour anticiper, prévenir les crises et protéger la population et les moyens de subsistance contre les chocs et les stress sont au cœur de la problématique de résilience. Même si la réflexion sur la résilience met en avant le rôle des communautés et leurs capacités propres à anticiper et à se relever rapidement des chocs, c'est bien la gouvernance de la sécurité alimentaire, la gouvernance des éco-systèmes, la gouvernance des risques de catastrophes naturelles, la politique d'aménagement du territoire, la planification urbaine, la régulation des marchés, la politique de protection sociale et la capacité de l'Etat à fournir des services sociaux de base et à mettre en place des filets sociaux pour protéger les moyens d'existence des populations les plus vulnérables en temps de crise qui sont en cause.

Le consensus selon lequel le renforcement des capacités de résilience appelle une approche multisectorielle et multi-acteurs met également l'accent sur le rôle central de l'Etat pour mettre en œuvre une telle approche. Il est en particulier critique de renforcer la capacité des institutions au niveau central et local en matière d'analyse multirisques et d'anticipation dans un contexte marqué par une augmentation des risques de tout type : environnementaux, climatiques, macro-économiques et sécuritaires.

Les initiatives entreprises

Plusieurs initiatives sont développées par le Gouvernement et ses partenaires au développement pour faire face aux différents risques identifiés et permettre aux populations vulnérables d'être plus résilientes.

Pour pallier à la précarité de l'emploi et à la fragilité des moyens de subsistance, les programmes nationaux appuient des initiatives de création d'emplois notamment à travers la formation professionnelle, l'appui à l'entrepreneuriat et à la diversification des sources de revenus. Toutefois, ces programmes devraient être amplifiés et s'inscrire dans une optique de durabilité et de long terme.

Pour faire face aux crises alimentaires répétées, l'Etat a mis en place un dispositif national de gestion des crises à travers le Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) et ses structures spécialisées (DGPER, SONAGESS et CONASUR). Il existe également un système d'alerte précoce pour la sécurité alimentaire. En réponse à la crise 2011-2012, le Gouvernement a lancé *l'Opération Bondofa*¹ pour accroître la production agricole par irrigation en dehors de la saison pluvieuse et a développé un plan opérationnel annuel de soutien aux populations vulnérables aux crises alimentaires et nutritionnelles.

En matière de gestion des risques, le Gouvernement a développé un certain nombre de politiques telles que le Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA) élaboré en 2007 avec l'appui du PNUD, et le Plan National de Contingence Multirisques. Le PNUD a également appuyé les capacités nationales de gestion des risques de catastrophes et de relèvement de crises à travers un projet qui a, entre autre, permis l'élaboration de plans de contingence régionaux pour les Hauts Bassins et le

¹ Du nom d'une variété de maïs à haut rendement.

Nord et d'une stratégie nationale de RRC assortie d'une loi d'orientation approuvée par le Parlement en avril 2014. A la suite de ce projet, la Banque Mondiale a démarré en 2013 un programme d'appui dont l'un des résultats attendus est la mise en place d'un système d'information intégré sur les risques de catastrophes. UNOCHA a également apporté une contribution au renforcement des capacités nationales par des formations portant sur divers domaines de la gestion des catastrophes comme l'évaluation rapide et les retours d'expérience.

Dans le cadre de l'accélération de l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), le Gouvernement a élaboré avec l'appui du SNU, un cadre d'accélération pour l'OMD1 (CAO1) relatif à la réduction de l'extrême pauvreté et la faim qui se focalise sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et cible quatre régions dont les régions du Nord et du Sahel. Le CAO qui est en cours de mise en œuvre adresse trois axes : la production végétale, la production animale, la nutrition et l'augmentation des revenus.

En vue d'apporter une plus grande cohérence aux différentes politiques et stratégies sectorielles du secteur rural et d'en faire le véritable moteur de la croissance accélérée et de la réduction de la pauvreté dans le cadre de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), le pays s'est doté du Programme National du Secteur Rural (PNSR) qui couvre de nombreux domaines tels que la gestion des ressources naturelles (forêts, faune, pâturage, pêche), les aménagements hydro agricoles, la gestion du foncier rural; et la gestion et la prévention des crises alimentaires. Adopté en 2012, le PNSR est un plan national *multisectoriel* qui contribuera directement au renforcement de la résilience et s'appuiera sur les analyses de vulnérabilité économique des ménages.

La planification, le suivi évaluation et la coordination d'approches *multisectorielles* s'avèrent complexes. Pour pallier à ces difficultés, le Gouvernement a établi un comité interministériel sur la résilience ainsi qu'une plateforme nationale multisectorielle en fin 2013. La facilitation de cette plateforme, qui inclue notamment les partenaires techniques et financiers, les ONG, et les Organisations Paysannes (OP), requiert un renforcement des capacités nationales en matière de coordination et d'harmonisation des interventions humanitaires et de développement.

Par ailleurs, le Gouvernement a mis en place une politique nationale de protection sociale dont la coordination est assurée par le Premier Ministère, eu égard au caractère multisectoriel de la question. Cette politique vise à assurer aux personnes les plus vulnérables l'accès aux services sociaux de base et aux autres services essentiels (alimentation, logement) à travers la gratuité ou la subvention des services ou la distribution de revenus monétaires à titre gratuit ou à titre de rémunération pour services rendus.

En 2012, les pays du Sahel, les organisations régionales et les partenaires de développement ont lancé une initiative pour la résilience au Sahel sous l'égide de l'Union Européenne : l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) qui s'inscrit dans une initiative globale pour la résilience. Ce partenariat reconnaît la nature chronique des problèmes auxquels sont confrontés le Sahel et la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement de la résilience pour éviter la récurrence des crises. AGIR s'articule autour de 4 piliers : la protection sociale pour protéger les moyens d'existence ; la nutrition ; une agriculture pour une sécurité alimentaire durable ; la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, la mise en œuvre d'AGIR permettra la constitution d'une base de données sur les groupes vulnérables qui sera utile pour le ciblage des interventions de réduction des vulnérabilités et, plus largement, de renforcement de la résilience des ménages, des communautés et des systèmes face aux chocs.

Le Système des Nations Unies (SNU) a adopté une stratégie régionale intégrée pour le Sahel en 2013 qui s'articule autour de 3 piliers : la gouvernance, la sécurité, et la résilience. L'approche du renforcement de la résilience par les agences onusiennes est complémentaire à celle d'AGIR.

Par le biais de son Programme Pays 2011-2015, le PNUD appuie un certain nombre de programmes et de projets qui contribuent au renforcement de la résilience et à la réduction de la vulnérabilité aux risques environnementaux, climatiques ou économiques.

Le nouveau programme sur la consolidation de la Paix et la Bonne Gouvernance dans le Sahel financé par le Gouvernement japonais constitue la base de l'approche de renforcement de la résilience du PNUD au Burkina Faso. Ce programme poursuit une approche intégrée de renforcement des capacités en matière de prévention et de médiation des conflits (notamment

les conflits liés à la gestion des ressources naturelles), d'adaptation au changement climatique et de mise en place de mécanismes pour la gestion concertée et pacifique des ressources naturelles, et de renforcement de la gouvernance locale.

Au niveau communautaire, le PNUD appuie également une approche intégrée pour appuyer la diversification des moyens d'existence à travers l'accès à la formation professionnelle, à la micro-finance, et à l'énergie dans les zones rurales et la promotion de bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles. On peut citer la mise en place de plateformes multifonctionnelles visant à faciliter l'accès aux services énergétiques en milieu rural et à opérer ainsi des transformations sociales et économiques au niveau local en faveur des femmes; la création de revenus et la promotion de l'emploi décent en faveur des femmes et des jeunes (PARPED) ; l'Appui aux Communes Rurales et aux Initiatives Communautaires (ACRIC) et l'Appui au Financement de la Production Agricole (PAFPA) avec le FENU ; et le Programme de consolidation de la gouvernance environnementale locale (COGEL).

Au niveau institutionnel, le PNUD appuie le renforcement des capacités nationales et locales en matière de gestion des risques à travers la prévention et la préparation aux catastrophes naturelles (appui au CONASUR et à ses démembrements, renforcement des systèmes d'alerte précoce), l'intégration du changement climatique dans les plans de développement locaux et la promotion de pratiques résilientes en milieu rural. On peut également citer l'appui à l'élaboration du Cadre d'Accélération de l'OMD 1 sur la sécurité alimentaire et la promotion de l'intégration de l'environnement dans les politiques sectorielles (Initiative Pauvreté-Environnement).

Malgré les efforts traduits à travers les initiatives en cours, les capacités des institutions et autres structures d'appui pour anticiper, prévenir les crises et protéger la population et les moyens de subsistance contre les effets des chocs demeurent faibles. La gouvernance de la sécurité alimentaire, des éco-systèmes, des risques de catastrophes naturelles d'une part, et la politique d'aménagement du territoire, la planification urbaine, la régulation des marchés, la politique de protection sociale et la capacité de l'Etat à fournir des services sociaux de base et à mettre en place des filets sociaux pour protéger les moyens d'existence des populations les plus vulnérables en temps de crise d'autre part sont autant de leviers sur lesquels il convient d'agir pour renforcer la résilience des populations et des communautés.

Au regard des déficits constatés et des avantages comparatifs du PNUD notamment en matière de renforcement des capacités, le présent projet est envisagé pour développer les capacités institutionnelles et opérationnelles en vue du renforcement de la résilience des populations et des communautés au Burkina Faso. Le présent projet est intitulé « Renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso ».

Par l'apport du Japon d'un montant de deux cent quatre vingt mille (280 000) dollars le budget total du projet est à présent de un million cinq cent quatre vingt un mille huit cent trente six (1581 836) dollars. Ce financement du Japon permet au Burkina Faso d'étendre la portée des activités financées par le Luxembourg et déjà incluses dans le Projet « Renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso » approuvé en Avril 2014. Ces interventions contribueront à renforcer les capacités nationales et locales dans l'utilisation et l'institutionnalisation de la méthodologie PNDA, et à renforcer les cadres institutionnels, politiques et financiers pour le relèvement résilient.

Cette révision du document de projet a donc pour but de refléter cette allocation supplémentaire ainsi que les nouvelles activités induites dans le projet « Renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso. Les nouvelles activités se retrouvent essentiellement au niveau des résultats 1 et 2.

Il est à noter que les financements des Gouvernements du Japon et du Luxembourg seront directement administrés par le siège du PNUD. Les dépenses au niveau local se feront par l'intermédiaire de « Delegation of Authority (DOA) » qui seront accordés au bureau pays en fonction des plans de travail et des activités planifiées.

II. STRATEGIE, OBJECTIFS ET ACTIVITES DU PROJET

Le projet de renforcement des capacités nationales de résilience s'inscrit dans les domaines d'actions définis par le CPAP (2011 - 2015) et de l'UNDAF (2011 – 2015). Le projet bâtit sur la consolidation et le renforcement des acquis du projet pilote de « *Renforcement des capacités nationales de gestion de catastrophes et relèvement de crises au Burkina Faso* ». Au niveau gouvernemental, le projet est arrimé à la SCADD et au PNSR, qui est le cadre

actuel de référence du Burkina Faso pour la résilience et la sécurité alimentaire à travers des actions de restauration et de développement des moyens d'existence.

2.1 Stratégie d'intervention

Le PNUD approche le renforcement des capacités de résilience comme un processus transformatif de prise en compte des risques multiples dans les processus de développement qui doit être poursuivi au niveau institutionnel et au niveau communautaire.

L'avantage comparatif du PNUD dans le renforcement de la résilience réside d'une part dans sa forte implication dans les domaines du changement climatique, de la gestion des risques des catastrophes et du relèvement et de la gestion durable des ressources environnementales, et de leur articulation avec les stratégies de promotion des moyens d'existence durables, et d'autre part dans son implication dans le renforcement des capacités des institutions et des systèmes de gouvernance aux niveaux national et local.

La stratégie d'intervention se fonde sur quatre principes clés : *(i) l'intégration de la réduction des risques dans les interventions de développement, y compris les risques de conflit ; (ii) l'utilisation et le renforcement des capacités nationales ; (iii) l'approche communautaire et décentralisée et la planification participative, et (iv) des actions ciblées en faveur des femmes pour garantir leur participation et leur accès à des opportunités.*

L'accent est mis sur **l'appropriation nationale** des méthodologies d'analyse de risques (risques climatiques, risques de catastrophes naturelles, risques de conflits) afin d'appuyer plus systématiquement l'intégration des risques dans les processus de planification du développement au niveau central et au niveau local.

Les mécanismes et les politiques mises en place au niveau nationales sont **systématiquement testées** dans les deux régions qui figurent parmi les plus vulnérables aux risques (révision des plans de développement régionaux pour intégrer les risques ; cartographie des risques dans les deux régions cibles et plans de contingence régionaux ; test des mécanismes de coordination des interventions de relèvement post catastrophes dans les deux régions cibles ; cartographie des opportunités économiques et des capacités des acteurs économiques dans les deux régions cibles).

Le projet va promouvoir l'identification de mécanismes innovants dans le domaine du renforcement des capacités de résilience basée sur la génération de savoirs nouveaux : une approche de l'analyse des risques et des vulnérabilités, une approche de la mesure de l'impact des interventions de renforcement de la résilience, et une étude sur l'emploi, les moyens d'existence et les capacités des acteurs économiques qui cherchera à identifier les secteurs porteurs, et la compréhension des facteurs favorisant ou inhibant la création et la durabilité des micro entreprises dans les deux régions ciblées. Sur la base des enseignements de ce projet, le PNUD affinera son approche du renforcement de la résilience dans son nouveau Programme Pays 2016-2020.

La vulnérabilité spécifique des femmes aux risques environnementaux et climatiques compte tenu de leur dépendance plus prononcée des ressources naturelles pour leurs moyens de subsistance leur donne aussi un rôle pivot à jouer dans la prévention des risques et dans le relèvement. Le PNUD s'attachera à mettre en valeur le rôle que les femmes doivent jouer en matière de gestion et de réduction des risques au niveau institutionnel comme au niveau communautaire et dans le processus de planification du relèvement. Une méthodologie sexo spécifique d'analyse de vulnérabilité aux risques multiples (climatiques, environnementaux, économiques, conflits) sera développée et le PNUD s'attachera avec les partenaires à ce que les résultats de ces analyses se traduisent dans les interventions de renforcement des capacités. De même la cartographie des opportunités économiques dans les régions du Nord et du Sahel et les recommandations de mesures d'accompagnement prendront en compte les besoins spécifiques des femmes et des hommes.

Sur la base de la nature exploratoire de certaines des interventions proposées, certaines composantes du projet seront mises en œuvre directement par le PNUD à travers la signature d'une lettre d'accord entre le PNUD et l'agence d'exécution nationale.

La stratégie de partenariat avec les autorités nationales va privilégier le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) pour son rôle de coordination des interventions de renforcement des capacités nationales et locales pour la réduction des risques et des catastrophes dans tous les secteurs, à travers le CONASUR, et son rôle dans le dispositif de coordination de la résilience qui est placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA). Dans les régions du Sahel et du Nord, le PNUD travaillera étroitement avec les services déconcentrés de l'Etat et les élus locaux. Un partenariat spécifique sera renforcé avec la municipalité de Ouagadougou.

Les organisations de la société civile et les collectivités locales seront des partenaires clés dans le développement de mécanismes de prévention des conflits locaux liés à la gestion des ressources naturelles ainsi que dans les processus de médiation.

Les acteurs de la société civile et les instituts de recherche seront appelés à jouer un rôle important dans le développement des différentes approches (évaluation multi-risques, mesure de la résilience au niveau communautaire). Dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes le PNUD assurera de la diffusion des informations sur les risques auprès du secteur privé pour assurer une meilleure intégration des mesures de réduction de risques dans le processus de décision sur les investissements privés.

Enfin, le PNUD appuiera la mise en œuvre d'une approche inter-agences du Système des Nations Unies de renforcement des capacités nationales et locales de résilience aux chocs et stress en particulier en matière de développement d'outils communs d'analyse et en matière d'appui à la mise en œuvre des « priorités nationales de résilience » dans le cadre d'AGIR. Dans le domaine de la RRC, le PNUD appuiera le développement d'une approche intégrée de renforcement des capacités sur la base du mandat de chaque agence dans le cadre du nouveau Plan d'Action des Nations Unies en RRC.

2.2 Objectif global et produits attendus du Projet

Le projet poursuit un objectif global de « *Renforcer les capacités nationales de résilience y compris au niveau local dans les régions du Nord et du Sahel* ».

Le Projet va délivrer les quatre résultats suivants :

Produit 1 - Les capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales et locales (institutions, ministères, OSC, collectivités locales) en matière de résilience sont renforcées.

Produit 2 - Les capacités des structures opérationnelles en matière de réduction des risques de catastrophes, de relèvement post-catastrophe au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel sont renforcées

Produit 3 - Les capacités des structures locales d'appuis au relèvement socioéconomique sont renforcées dans les régions du Nord et du Sahel d'ici 2015.

Produit 4 – Des activités d'information et de sensibilisation des populations et des acteurs humanitaires des régions pilotes sur les liens entre catastrophes, relèvement et développement dans le cadre d'initiatives de recherche - actions menées en partenariat avec des institutions spécialisées et le réseau de professionnels en RRC et Relèvement.

Pour renforcer les capacités nationales de résilience aux chocs et aux stress multiples au Burkina Faso, le PNUD va d'une part se concentrer sur les capacités nationales d'analyse de risques pour permettre aux institutions nationales et locales de mieux anticiper les risques et prendre des actions préventives, et d'autre part améliorer les capacités de préparation aux crises et en particulier les capacités à se relever d'une crise.

Il s'agira principalement d'améliorer la compréhension des risques auxquels sont exposées les populations et les richesses au niveau national et au niveau local afin d'outiller les institutions gouvernementales et les communautés à prendre les bonnes décisions pour protéger les progrès accomplis en matière de développement et les investissements publics et privés contre les risques de chocs. L'accent sera mis sur le renforcement des capacités d'analyse, de planification, de suivi et évaluation mais aussi de coordination multi-sectorielle pour assurer une approche holistique de réduction des risques. Il s'agira également d'appuyer les institutions nationales et locales à mettre en places des mécanismes pour qu'elles soient mieux préparées à gérer et répondre aux crises à travers par exemple des plans de contingence locaux et à se relever des crises rapidement et efficacement.

Produit 1 - Les capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales et locales (institutions, ministères, OSC, collectivités locales) en matière de renforcement de la résilience sont renforcées

Activité 1.1- Réalisation d'un état des lieux des capacités des structures et institutions nationales et décentralisées en matière de renforcement de la résilience au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel

La mise en œuvre d'un tel projet devrait se fonder sur un état des lieux des capacités en matière de renforcement de la résilience aux chocs et aux stress dans les zones concernées. Il s'agira précisément de procéder à :

- **L'identification des structures et institutions nationales et décentralisées** en charge de la mise en œuvre, au niveau central et local, des politiques, stratégies et activités en matière de renforcement ou de promotion de la résilience ;
- **L'évaluation des capacités actuelles** (techniques, matérielles et financières) des institutions nationales à élaborer, accompagner les acteurs sectoriels intervenant dans le secteur et à mettre en œuvre des initiatives en matière de promotion de la résilience. Il s'agit entre autres des services et structures spécialisées, aux niveaux central et des démembrements, du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), du Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire (MASA), du Conseil National de Protection Sociale (CNPS), etc.;
- **L'évaluation les capacités d'appui au relèvement socio-économique**, pour une analyse sexo spécifique pertinente des facteurs sous-jacents de l'érosion des capacités de résilience dans les deux régions cibles, qui permettra d'analyser les défis auxquels font face les petits entrepreneurs (en particulier les femmes) pour déterminer les mesures d'accompagnement nécessaires ;
- **La réalisation d'une évaluation participative des capacités institutionnelles et organisationnelles** des structures nationales de Réduction des Risques de Catastrophes et de relèvement post-catastrophe afin de faciliter l'identification d'options pour améliorer l'organisation et la coordination des efforts en RRC;

L'activité consistera en la collecte et la triangulation de données secondaires, dans l'objectif de servir de référence pour la conception des activités de renforcement des capacités des acteurs. Elle servira par ailleurs à établir le *Baseline*, d'affiner l'analyse et la qualité des

indicateurs retenus pour la planification de ce projet. Elle servira également de base pour la préparation de l'étude de cartographie des opportunités économiques (activité 3.2), mais aussi d'identifier des partenaires pour la mise en œuvre et le suivi.

Activité 1.2 – Développement d'outils harmonisés d'évaluation des risques et des vulnérabilités

Dans le cadre de cette activité, le projet appuiera le Gouvernement pour :

- **Le développement et/ou l'harmonisation d'outils et approches méthodologiques** sexo spécifiques pour identifier les risques environnementaux, climatiques, économiques et de conflit, les groupes les plus vulnérabilités et les facteurs d'exclusion sociale qui exacerbent la vulnérabilité, y compris à travers la mobilisation de l'expertise sectorielle des agences onusiennes. Le projet soutiendra l'application de ces outils au niveau local en commençant dans les régions cibles du Nord et du Sahel ;
- **La formation à l'utilisation des informations désagrégées hommes/femmes** sur les risques climatiques, environnementaux et/ou de conflit et les vulnérabilités et les facteurs favorisant l'exclusion sociale, et leur intégration dans les processus de planification et de suivi. Cet exercice bénéficiera de l'approche du PNUD en matière de renforcement des capacités ;
- **La création d'une base de données et le développement de protocoles de partage de ces données** sur les risques et les vulnérabilités avec des entités nationales, locales et régionales telles que le CILSS et la CEDEAO ;
- **Le développement et/ou l'harmonisation des outils de mesure et de suivi** de l'impact des interventions de renforcement de la résilience en prenant notamment en compte la méthodologie COBRA testée dans la Corne de l'Afrique et les outils méthodologiques utilisés dans le cadre de AGIR.

Activité 1.3 – Elaboration d'un plan multi sectoriel de renforcement des capacités en matière de RRC

En réponse à l'évaluation des capacités effectuée, le projet prévoit l'élaboration d'un plan de renforcement des capacités en matière de RRC qui couvrira tous les secteurs pour assurer une intégration des risques de catastrophes dans les politiques et programmes sectoriels. Ce plan de renforcement des capacités inclura des missions d'étude dans des pays africains dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Activité 1.4 –Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des structures nationales et régionales en charge de la RRC et du relèvement post catastrophes

Le projet appuiera le renforcement des capacités des acteurs institutionnels au niveau sectoriel tels que le Ministère de l'Action Sociale et d'autres ministères, le CONASUR, ou au niveau local tels que les CORESUR du Nord et du Sahel et les collectivités territoriales. Ces actions porteront sur :

- **La révision des politiques existantes en réduction des risques de catastrophe** en vue d'assurer l'intégration du relèvement post catastrophe;
- **L'élaboration de directives** spécifiques à la mise en œuvre, la coordination, le financement et le suivi du relèvement;
- **La révision, le cas échéant, des plans de développement des deux régions** pour s'assurer de la prise en compte effective de la dimension résilience.

Activité 1.5 – Organisation d'un exercice de cadrage du processus de relèvement, culminant sur l'adoption d'un document-cadre pour le relèvement

A ce titre, il est prévu :

- **L'organisation de consultations et de développement d'un document-cadre pour le relèvement** avec les institutions concernées par ces questions.

Activité 1.6 – Développement de plans régionaux et communaux de préparation au relèvement dans les huit communes pilotes des huit provinces, sur la base du document cadre pour le relèvement :

- **Organisation d'un atelier de validation technique de la méthodologie d'élaboration** des plans de préparation au relèvement ;
- **Elaboration et diffusion de plans de préparation au relèvement** pour les régions du Sahel et du Nord, en conformité avec le document – cadre ;
- **Elaboration de plans communaux de préparation et de relèvement post catastrophes** dans les huit chefs-lieux (communes pilotes), en conformité avec le document cadre.

Activité 1.7– Relecture des plans et stratégies existants à la lumière du relèvement post désastre :

- **Relecture de la Stratégie Nationale de Prévention et Gestion des Catastrophes et Crises Humanitaires** pour intégrer les aspects relèvement et organisation d'un atelier de validation ;
- **Relecture des plans de développement au niveau national et régional (Nord et Sahel)** pour y intégrer les aspects relèvement et organisation d'un atelier de validation.

Activité 1.8 – Mise en place d'un réseau d'experts nationaux en RRC et Relèvement

- **Développement et promotion du réseau.**

Produit 2 - Les capacités des structures opérationnelles en matière de réduction et gestion des risques de catastrophes naturelles et de relèvement post-catastrophe au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel sont renforcées.

Activité 2.1 - Actualisation de la cartographie des risques et intégration dans les plans de contingence régionaux :

- **Réalisation d'études cartographiques complémentaires sur les risques de catastrophes et les vulnérabilités au niveau national et local ;**
- **Elaboration ou mise à jour de plans de contingence régionaux dans les régions du Nord et du Sahel (Plans de réponse et identification d'actions de préparation au relèvement).**

Activité 2.2 - Réduction des risques et préparation à la réponse et au relèvement en milieu urbain à Ouagadougou :

- **Réalisation d'un plan de réduction des risques et préparation à la réponse et au relèvement pour la ville de Ouagadougou, sur la base des recommandations de l'équipe UNDAC (inondations de septembre 2009) ;**
- **Organisation d'un atelier de validation et de diffusion du plan de réduction des risques et préparation à la réponse et relèvement post-catastrophe pour la ville de Ouagadougou.**

Activité 2.3 - Renforcement des capacités de coordination des interventions de relèvement post-catastrophe au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel :

- **Mise en place d'un système de flotte téléphonique** au profit des acteurs en matière de RRC et de Relèvement intervenant dans les régions du Nord et du Sahel.

Produit 3 - Les capacités des structures locales d'appui au relèvement socioéconomique sont renforcées dans les régions du Nord et du Sahel d'ici 2015 :

Activité 3.1- Appui à la mise en place de fonds communautaires de relèvement post catastrophes et d'adaptation aux effets du changement climatique :

- **Réalisation et diffusion d'une étude de faisabilité des fonds communautaires ;**
- **Mise en place des comités de gestion** composés de leaders communautaires, des démembrés du CONASUR, des services techniques déconcentrés en charge de la RRC, et identification des structures partenaires; signature des accords ;
- **Mise en place activation des fonds et suivi.**

Activité 3.2 - Soutien aux moyens d'existence par la réalisation d'infrastructures de prévention et de réduction des risques d'inondations par la méthode HIMO :

- **Réalisation d'une étude de faisabilité ;**
- **Mise en place des comités de gestion**, identification des communes, des activités et sélection des bénéficiaires du projet HIMO ;
- **Mise en œuvre et suivi des activités.**

Activité 3.3 - Protection et diversification des moyens de subsistance des populations vulnérables (femmes et jeunes) dans les régions du Nord et du Sahel :

- **Réalisation d'une étude de faisabilité et signature d'accords ;**
- **Mise en place des comités de gestion**, identification des communes, des activités et sélection des initiatives,
- **Mise en œuvre des activités et suivi.**

Activité 3.4 - Renforcement des capacités locales d'appui au relèvement socioéconomique :

- **Réalisation de l'étude exploratoire pour faire un état des lieux des capacités locales d'appui au relèvement socioéconomique ;**
- **Réalisation d'une cartographie des opportunités économiques ;**
- **Organisation de sessions de formation au profit des structures d'appui et des bénéficiaires** des services de micro-crédit ;
- **Diffusion du rapport et de la cartographie.**

Produit 4 - Des activités d'information et de sensibilisation des populations et des acteurs humanitaires des régions pilotes sur les liens entre catastrophes, relèvement et développement dans le cadre d'initiatives de recherche - actions menées en partenariat avec des institutions spécialisées et le réseau de professionnels en RRC et Relèvement.

Activité 4.1 - Réalisation d'études sur les liens entre catastrophes, relèvement et développement et sur les pratiques traditionnelles et communautaires en matière de relèvement :

- **Définition de la méthodologie et réalisation de l'étude ;**
- **Organisation d'un atelier de restitution et de validation de l'étude et publication du rapport/document final.**

Activité 4.2 - Réalisation d'une étude coût-bénéfice des activités de relèvement en vue d'un plaidoyer :

- **Organisation d'un atelier de validation et élaboration d'un plan de plaidoyer et publication du rapport/document final.**

Activité 4.3 - Capitalisation des études, conception et mise en œuvre de plans de communication sur le relèvement au niveau communautaire :

- **Elaboration du plan de communication ;**
- **Organisation d'ateliers de restitution du plan de communication** au niveau des deux régions ;
- **Réalisation de différents supports de communication et diffusion/publication** auprès des populations ciblées et du public (PNUD, autres acteurs, partenaires).

Activité 4.4 - Organisation d'un atelier d'échange et de capitalisation sur les leçons apprises et les bonnes pratiques en matière de relèvement :

- **Organisation d'un atelier national d'échange et de capitalisation** sur les leçons apprises et les bonnes pratiques en matière de relèvement,
- **Impression et diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques.**

2.3 Bénéficiaires et durée du projet

Les principaux bénéficiaires du programme sont les instances gouvernementales impliquées dans la plateforme multi-sectorielle de coordination et de suivi des interventions de

renforcement de la résilience ; ainsi que les structures décentralisées et les populations vulnérables des deux régions du Nord et du Sahel.

Le choix de ces deux régions se justifie par le fait de l'incidence de la pauvreté (Nord) et par la présence depuis 2012 d'une importante communauté malienne (Sahel). En effet ces réfugiés sont installés dans cette région avec leur bétail, dans une zone défavorisée sur le plan environnemental et déjà vulnérable sur le plan alimentaire.

En fonction des ressources qui seront mobilisées, le projet pourrait s'étendre aux autres régions vulnérables telles que l'Est et le Centre Nord.

Le projet aura une durée initiale de deux ans et servira à consolider les efforts de renforcement des capacités nationales de résilience du PNUD ; ses résultats seront ensuite pris en compte et portés à l'échelle dans le cadre du nouveau Programme Pays du PNUD (2016 - 2020).

Renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso

Produits attendus	Activités	Sous-activités	Responsable Parties	ANNÉE 1				ANNÉE 2				Source du Financement	Budget code /description	An I - USD	An II - USD	Montant Total USD	Equivalent CFA (*)		
				T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4								
P1. Les capacités de planification, de suivi et évaluation et de coordination des structures nationales et locales (institutions, ministères, OSC, collectivités locales) en matière de de résilience y compris de Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) sont renforcées Indicateurs : Nombre de politiques et plans de développement révisés au niveau central qui intègrent des mesures de réduction des risques (climatiques, environnementaux, économiques) Baseline: 0 Cible Année 1: 2 Cible Année 2: 5 plans/politiques (au total) Indicateurs : Nombre de politiques, stratégies et de plans	1.1. Réalisation d'un état des lieux des structures et institutions nationales et décentralisées en matière de résilience au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel	1.1.1. Réalisation de l'étude	SP/CONASUR									TRAC (PNUD BF)	71300 - Local Consultants	20 000	0	20 000	11 575 040		
		1.1.2. Atelier de restitution et diffusion des résultats et recommandations	SP/CONASUR										TRAC (PNUD BF)	71600 - Travel 75700 - Training, Workshops and Confer 74200 - Audio Visual&Print Prod Costs					
	1.2 Développement d'outils harmonisés d'évaluation des risques et des vulnérabilités	1.2.1. Définition de la méthodologie et développement des outils	SP/CONASUR										TRAC (PNUD BF)	71300 - Local Consultants 71600 - Travel	12 000	0		12 000	6 945 024
		1.2.2. Atelier de validation et de dissémination/vulgarisation des résultats et	SP/CONASUR										TRAC (PNUD BF)	75700 - Training, Workshops and Conference	13 975	0		13 975	8 088 059

	catastrophes															
1.4. Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des structures nationales et régionales en charge de la RRC et du relèvement post catastrophes	1.4.1. Renforcement des capacités en relèvement post-catastrophe: Formation du CONASUR, du Ministère du Plan, ministères sectoriels et acteurs clés de la RRC et du relèvement- post catastrophe (niveau national et régional)	UNDP – BF CO								DRT (Luxembourg)	75700 - Training, Workshops and Confer	10 500	0	10 500	6 076 896	
											71300- International Consultant	4 775	0	4 775	2 763 541	
											71600 - Travel	7 225	0	7 225	4 181 483	
											75700 - Training, Workshops and Confer	10 500	0	10 500	6 076 896	
	1.4.2. Renforcement des capacités en évaluation des besoins post-catastrophe: Adaptation du matériel PDNA et formation PDNA pour le CONASUR, le Ministère du Plan, ministères sectoriels et autres acteurs clés de la RRC et du	UNDP-BF CO									DRT (Luxembourg)	71300- International Consultant	4 775	0	4 775	2 763 541
												71600 Travel	7 225	0	7 225	4 181 483
												75700 - Training, Workshops and Confer	10 500	0	10 500	6 076 896
												71600 Travel	7 225	0	7 225	4 181 483

	relèvement- post catastrophe (niveau national et régional)														
	1.4.3. Formations des membres des conseils municipaux des chefs-lieux de provinces des deux régions en RRC et relèvement post catastrophe	UNDP - BFCO									71300 Local consultant	18 000	0	18 000	10 417 536
											71600 - Travel	3 500	0	3 500	2 025 632
1.5. Exercice de cadrage du processus de relèvement, culminant sur l'adoption d'un document-cadre pour le relèvement	1.5.1. Consultations et développement du document-cadre (définition du processus, plan d'action, rôles et responsabilités, mécanismes de financement)- Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale, Secrétariat Permanent du CONASUR, Secrétariat Permanent du Conseil National de Protection	UNDP - BFCO							BCPR/DRT (Japon)		71300 - Local Consultants	20 000	0	20 000	11 575 040

	Sociale, Fonds National de Solidarité, Ministère de l'Economie et des Finances, etc.													
	1.5.2. Organisation d'un atelier de cadrage et diffusion des produits (reproduction et diffusion des documents auprès des acteurs et partenaires)													
										71600 - Travel	0	0	0	0
										75700 - Training, Workshops and Confer	7 000	0	7 000	4 051 264
										74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	2 000	0	2 000	1 157 504
1.6 Développement de plans régionaux et communaux de préparation au relèvement dans 8 communes pilotes des 8 provinces , sur la base du document-cadre pour le relèvement	1.6.1 Organisation d'un atelier de validation technique de la méthodologie d'élaboration des plans de préparation au relèvement								DRT (Luxembourg)	75700 - Training, Workshops and Confer	5 000	0	5 000	2 893 760
	1.6.2 Elaboration et diffusion de plans de préparation au relèvement pour	UNDP BF CO								71300 - Local Consultants	16 000	0	16 000	9 260 032

		régional (Nord et Sahel) pour y intégrer les aspects relèvement et organisation d'un atelier de validation													
	1.8 Mise en place d'un réseau d'experts nationaux en RRC et Relèvement	1.8.1 Développement et promotion du réseau	UNDP-BF CO							DRT (Luxembourg)	71300 - Local Consultants	0	0	0	0
Total Produit 1												241 475	0	241 475	139 754 139
P2. Les capacités des structures opérationnelles en matière de réduction et gestion de risques de catastrophes naturelles et de relèvement post-catastrophe sont renforcées niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel	2.1 Actualisation de la cartographie des risques et intégration dans les plans de contingence régionaux	2.1.1. Réalisation d'études cartographiques complémentaires sur les risques de catastrophes et les vulnérabilités au niveau national et local	UNDP-BF CO							DRT (Luxembourg)	71600 - Travel	6 000	0	6 000	3 472 512
		2.1.2 Elaboration ou mise à jour de plans de contingence régionaux dans les régions du Nord et du Sahel (Plans de réponse et									71300 - Local Consultants	21 500	0	21 500	12 443 168
Indicateur : Nombre de plans de contingence intégrant les risques et identifiant des actions pour le relèvement Baseline : 01 Cible Année 1 : 02 Cible Année 2 : 03 (au total)															

Indicateur : Existence d'un plan de réduction des risques pour la ville de Ouagadougou Baseline : 0 Cible Année 1 : 0 Cible Année 2 : 1	identification d'actions de préparation au relèvement)														
	2.2. Réduction des risques et préparation à la réponse et au relèvement en milieu urbain à Ouagadougou	2.2.2. Réalisation d'un plan de réduction des risques et préparation à la réponse et au relèvement pour la ville de Ouagadougou, sur la base des recommandations de l'équipe UNDAC (inondations de septembre 2009)	UNDP - BFCO							DRT (Luxembourg)	71300 - Local Consultants	0	70 000	70 000	40 512 640
		2.2.3. Atelier de validation et de diffusion du plan de réduction des risques et préparation à la réponse et relèvement post-catastrophes pour la ville de Ouagadougou										74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	0	15 000	15 000
											75700 - Training, Workshops and Confer	0	9 000	9 000	5 208 768

	2.3. Renforcement des capacités de coordination des interventions de relèvement post-catastrophe au niveau central et dans les régions du Nord et du Sahel	2.3.1. Mise en place d'un système de flotte téléphonique au profit des acteurs en matière de RRC et de Relèvement intervenant dans les régions du Nord et du Sahel	SP/CONASUR									TRAC (PNUD BF)	72400 - Communic & Audio Visual Equip	5 200	0	5 200	3 009 510
Total Produit 2														32 700	94 000	126 700	73 327 878
P3. La résilience des populations est renforcée à travers des initiatives visant à diversifier les moyens de subsistance réduire les risques de catastrophes, et améliorer la préparation au relèvement, dans les régions du Nord et du Sahel Indicateur : Existence d'un fonds proposant de services d'appui aux initiatives communautaires de relèvement post-catastrophes ou d'adaptation au changement climatique Baseline : 0 (Inexistence de fonds communautaire de relèvement ou d'adaptation au changement climatique dans la	3.1. Appui à la mise en place de fonds communautaires de relèvement post catastrophes et d'adaptation aux effets du changement climatique	3.1.1. Réalisation et diffusion d'une étude de faisabilité des fonds communautaires	UNDP - BF CO									BCPR/DRT (Japon)	71300 - Local Consultants	0	8 000	8 000	4 630 016
		3.1.2. Mise en place des comités de gestion composés de leaders communautaires, des démembrés du CONASUR, des services techniques déconcentrés en charge de la RRC, et identification des structures											75700 - Training, Workshops and Confer	0	5 000	5 000	2 893 760
													71600 - Travel	0	5 000	5 000	2 893 760

régions du Sahel) Cible Année 2: Un (01) fonds communautaire de relèvement post-catastrophes est créé et opérationnel dans la région du Sahel.		partenaires; signature des accords															
		3.1.3. Mise en place ; activation des fonds et suivi								TRAC (PNUD BF)	72600 - Grants	0	50 000	50 000	28 937 600		
Indicateur : Nombre de structures locales d'appui formées sur les activités socioéconomiques de relèvement Baseline : 0 structure d'appui au niveau des régions disposant de ressources suffisantes pour une offre de services adaptée aux besoins de relèvement socio-économique Cible Année 2: Une structure par région (total : 2)	3.2. Soutien aux moyens d'existence par la réalisation d'infrastructures de prévention et de réduction des risques d'inondations par la méthode HIMO	3.2. 1. Réalisation d'une étude de faisabilité	SP/CONASUR							TRAC (PNUD BF)	71300 - Local Consultants	0	12 000	12 000	6 945 024		
		3.2.2. Mise en place des comités de gestion, identification des communes, des activités et sélection des bénéficiaires du projet HIMO										75700 - Training, Workshops and Confer	0	1 840	1 840	1 064 904	
													72200 - Equipment & Furniture	0	48 000	48 000	27 780 096
		3.2.3. Mise en œuvre et suivi des activités											71600 - Travel	0	8 000	8 000	4 630 016
Indicateur : Nombre de sessions de formation en promotion de l'entrepreneuriat ou en gestion de micro-crédit animées par les structures appuyées par le projet dans les 2 régions Baseline: 0 Cible année 2: 1 par région (total : 2)	3. 3. Protection et diversification des moyens de subsistance des populations vulnérables (femmes et jeunes) dans les régions du Nord	3.3.1. Réalisation d'une étude de faisabilité et signature des accords	SP/CONASUR							TRAC (PNUD BF)	71300 - Local Consultants	0	8 000	8 000	4 630 016		
		3.3.2. Mise en place des comités de gestion, identification des											75700 - Training, Workshops	0	8 000	8 000	4 630 016

et du Sahel	communes, des activités et sélection des initiatives										and Confer				
	3.3.3 Mise en œuvre des activités et suivi										71600 - Travel	0	4 000	4 000	2 315 008
											72600 - Grants	0	41 000	41 000	23 728 832
3.4. Renforcement des capacités locales d'appui au relèvement socioéconomique	3.4.1 Réalisation de l'étude exploratoire pour faire un état des lieux des capacités locales d'appui au relèvement socioéconomique	SP/CONASUR								TRAC (PNUD BF)	71300 - Local Consultants 71600 - Travel	0	22 000	22 000	12 732 544
	3.4.2. Réalisation d'une cartographie des opportunités économiques										74200 Audiovisuals and Print Prod Costs	0	8 000	8 000	4 630 016
	3.4.3. Organisation de sessions de formation au profit des structures d'appui et des bénéficiaires des services de micro-crédit										75700 Training Workshops and conférence	0	8 000	8 000	4 630 016

	4.2.2 Organisation d'un atelier de validation et élaboration d'un plan de plaidoyer et publication du rapport/document final										74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	0	5 000	5 000	2 893 760
4.3. Capitalisation des études et conception et mise en œuvre de plans de communication sur le relèvement au niveau communautaire	4.3.1. Elaboration du plan de communication	UNDP - BF CO							BCPR/DRT (Japon)		71300 - Local Consultants	0	8 000	8 000	4 630 016
	4.3.2. Organisation d'ateliers de restitution du plan de communication au niveau des deux régions									75700 - Training, Workshops and Confer	0	2 000	2 000	1 157 504	
										71600 - Travel	0	3 000	3 000	1 736 256	
	4.3.3. Réalisation de différents supports de communication et diffusion/publication auprès des populations ciblées et du public (PNUD, autres acteurs, partenaires)									74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	0	15 000	15 000	8 681 280	
4.4. Organisation d'un atelier	4.4.1. Organisation d'un atelier national d'échange	UNDP - BF CO						BCPR/DRT (Japon)		75700 - Training, Workshops	0	10 000	10 000	5 787 520	

Naturelles - International P4											63300 - Non-Recurrent Payroll - IP Stf				
5.3. Recrutement Analyste CPR/DRR - National	Charges (60 000 x 1 an)	UNDP - BF CO								BCPR/DRT (Japon)	61100 - Salary Costs - NP Staff 62100 - Recur Payroll Costs - NP Staff 63100 - Non-Recurrent Payroll - NP Stf	60 000	0	60 000	34 725 120
	Charges (60 000 x 1 an)	UNDP - BF CO								TRAC (PNUD BF)	61100 - Salary Costs - NP Staff 62100 - Recur Payroll Costs - NP Staff 63100 - Non-Recurrent Payroll - NP Stf	0	60 000	60 000	34 725 120
5.4. Recrutement	Recrutement et charges (5000 x 2)	UNDP - BF CO								TRAC (PNUD	71400 - Contractual	5 000	5 000	10 000	5 787 520

Chauffeur coursier - National	années)										BF)	Services - Individ				
5.5. Recrutement VNU nationaux - Assistants techniques régionaux Nord et Sahel	Recrutement et charges - 2 VNUS nationaux (x 20 mois)	UNDP - BF CO									TRAC (PNUD BF)	71500 - UN Volunteers	48 000	48 000	96 000	55 560 192
5.6. Appui au fonctionnement du projet	Salaire d'une secrétaire, équipement informatique, bureautique, consommables et diverses fournitures x 2 ans	UNDP - BF CO									TTF-CPR (PNUD NY)	71800 - Contractual Services- individuals hired by Implementi ng Partner 72100 - Contractual Services- Companies 72200 - Equipment and Furniture	9 401	9 401	18 802	10 881 695
5.7. Appui au fonctionnement de la structure nationale en charge de la coordination et de suivi des interventions en	Contribution aux frais de mission pour la participation à des rencontres et fora régionaux et internationaux; Contribution à	UNDP - BF CO									TRAC (PNUD BF)	71600 - Travel 72100 - Contractual Services- Companies 72400 - Communic	13 825	10 000	23 825	13 788 766

matière RRC et de résilience	l'organisation d'évènements et d'activités de la plateforme pour la RRC, acquisition d'équipement, etc.										& Audio Visual Equip 73400 - Rental & Maint of Other Equip 74200 - Audio Visual&Prin t Prod Costs 75700 - Training, Workshops and Confer				
5.8. Contribution valorisée du gouvernement à la prise en charge des membres de la cellule d'appui et du Comité de Pilotage du projet	Indemnités du personnel du MASSN (SP/CONASUR) chargés de la mise en œuvre et prise en charge des membres du Comité de Pilotage x 2 ans	SP/CONASUR								Gouvernement du Burkina Faso	PM	17 020	17 020	34 040	19 700 718
5.9. Contribution valorisée du gouvernement au fonctionnement du projet	Bureaux pour 4 personnes, l'électricité, l'eau et le téléphone x 20 mois; Locaux dans les deux régions x 20 mois (Possibilité de partage avec	SP/CONASUR								Gouvernement du Burkina Faso	PM	8 896	8 896	17 792	10 297 156

	d'autres agences ou organisations); Charges de fonctionnement, etc.														
5.10. Suivi et Evaluation du projet - Niveau National (M&E - Niveau national)	Missions de suivi	UNDP - BF CO								TRAC (PNUD BF)	74100 - Professional Services	10 000	10 000	20 000	11 575 040
5.11. Suivi - évaluation du projet - M&E Niveau HQ/Régional Center	Missions de suivi	PNUD HQ/RC								BCPR/DRT (Japon)	74100 - Professional Services	10 000	12 000	22 000	12 732 544
Total Produit 5 :												414 142	400 317	814 459	471 369 775
										TOTAL		688 317	832 157	1 520 474	879 977 368

III. CADRE DE RESULTATS ET DES RESSOURCES

(*) : Au taux de février 2015 (1 USD = 578,752F CFA)

Récapitulatif des financements par origine	USD	F CFA
BCPR/DRT (Luxembourg)	250 000	144 688 000
BCPR/DRT (Japon)	280 000	162 050 560
PNUD/BCPR	500 000	289 376 000
PNUD Burkina Faso	500 000	289 376 000
Gouvernement du Burkina Faso	51 836	30 000 000
TOTAL	1 581 836	915 490 000

IV. ARRANGEMENTS DE GESTION

4.1 Modalités d'exécution

La modalité d'exécution du projet sera la modalité de l'exécution nationale (NEX). Le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale est le partenaire de mise en œuvre du projet. Un Coordonnateur National sera désigné par le MASSN pour assurer la bonne coordination entre les différentes parties prenantes d'une part, entre les ministères techniques et les Conseils Régionaux d'autre part. Cependant, pour la mise en œuvre des activités financées par la contribution du projet global « International Recovery Platform – IRP » de BCPR/DRT (Relèvement, Produits 1 et 2) et la gestion des contrats du Conseiller en Résilience et DRR, de l'Analyste en CPR (GRC), du chauffeur et de l'achat du véhicule tout terrain, une lettre d'accord sera signée entre le Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale et le PNUD, en vue de permettre au PNUD de les administrer et de procéder aux décaissements directs sous modalités DIM/DEX et de rendre compte de leur utilisation au SP/CONASUR.

Sur le plan du mode de gestion, le projet est classé dans la Catégorie A, c'est à dire qu'il est exécuté sous le contrôle direct de l'administration publique.

La contribution du projet global IRP (Projet Identification : 00048055) sera effectivement exécutée en modalité directe (DEX) par le bureau pays conformément à l'accord signé entre le donateur des fonds dédiés aux activités relèvement et BCPR selon lequel la gestion de l'allocation doit être centralisée au niveau de BCPR. Par conséquent, toutes les activités et les ventilations budgétaires financées par ces fonds et figurant dans cette proposition seront alloués dans le projet global de BCPR avec l'indication de l'ID du bureau pays. La mise en œuvre des activités et de l'approbation des paiements (Requisitions, PO, vouchers, etc.) dans le cadre de cette modalité seront effectués par le bureau pays. La pratique opérationnelle en termes d'approbations achats, paiement (PO) et chèques reste la même que pour la pratique du bureau pays. BCPR est seulement en charge du suivi de l'exécution des activités et des dépenses par rapport aux activités approuvées au sein de l'ID fourni. Le bureau pays doit fournir un rapport régulier sur la mise en œuvre des activités. Les fonds seront mis à disposition uniquement pendant la durée du projet approuvée par BCPR. Si l'affectation n'est pas utilisée dans ce délai, BCPR peut réallouer les fonds à un autre projet.

4.2 Dispositif de Pilotage et de Gestion du Projet

Le Ministère désigné sera responsable pour la mise en œuvre du projet avec l'appui d'un gestionnaire du projet recruté par le Ministère et responsable de la gestion financière et administrative. Le PNUD agira en tant qu'organisme pourvoyeur d'avis conseil et apportera un appui technique, administratif et financier dans la réalisation des activités dudit projet et veillera à l'atteinte des résultats escomptés à travers l'unité de coordination mise sur pied par le MASSN pour la mise en œuvre du projet.

Le dispositif de pilotage est composé du Comité de Pilotage et de l'Unité d'Appui à la mise en œuvre.

A. Comité de Pilotage

Un Comité de Pilotage, présidé par le représentant du Ministère désigné pour la mise en œuvre du projet, sera l'organe central de pilotage du projet.

Le dispositif de Pilotage et de Gestion du Projet est le suivant :

Le Comité de pilotage, présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), se compose comme suit :

Membres :

- le Secrétaire Général du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN), président ;
- un(e) représentant(e) de la Direction Générale de l'Economie et de la Planification (DGEP), du Ministère de l'Economie et des Finances qui assure la vice-présidence ;
- le Directeur Général de la Coopération (DGCOOP) du MEF ou son représentant ;
- le Directeur Général des Etudes et Statistiques Sectorielles (DGESS) du MASSN ou son représentant ;
- le Directeur Général des Etudes et Statistiques Sectorielles (DGESS) du MASA ou son représentant ;
- le Directeur Général des Etudes et Statistiques Sectorielles (DGESS) du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques ou son représentant ;
- le Secrétaire Permanent du CONASUR ou son représentant qui assure le secrétariat du comité de pilotage ;

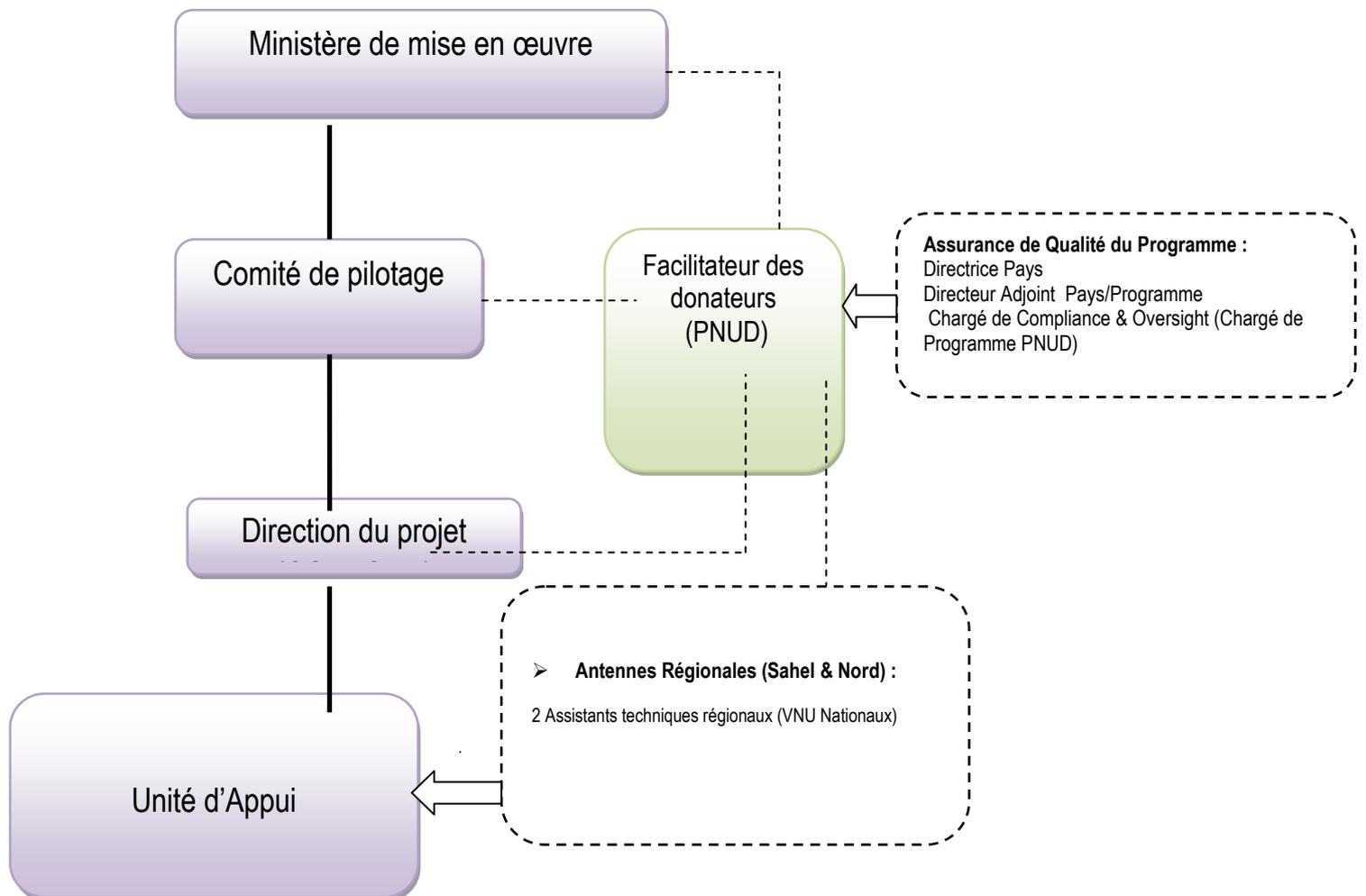
- un représentant du SP/CPSA ;
- un représentant du SE-CNSA ;
- les gouverneurs des régions du Nord et du Sahel ;
- deux représentant(e) s des Partenaires techniques et financiers (SNU et PNUD).

Observateurs :

- deux représentants du dispositif de chefs de file sectoriels du Plan national multirisques ;
- un(e) représentant(e) du Ministère chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- un(e) représentant(e) de la Croix Rouge du Burkina Faso ;
- un(e) représentant(e) des ONG et associations humanitaires.

Le Comité de pilotage aura pour rôle notamment de : (i) veiller au respect des orientations stratégiques et, le cas échéant, décider des grands changements opérés dans le cadre du projet, (ii) autoriser le passage aux différentes phases de l'exécution du projet, (iii) approuver les plans de travail et budgets annuels, les rapports d'activités et les rapports financiers du projet, (iv) valider les documents à caractère stratégique ou législatif produits dans le cadre du projet, et (v) s'assurer que les ressources du projet sont gérées selon les normes requises et en accord avec les bailleurs du projet. Il se réunit deux fois au moins dans l'année pour approbation du plan de travail et le budget annuel et une deuxième fois pour examiner les progrès réalisés.

Structure de Pilotage et de Management



Dans les régions cibles (Nord et Sahel), il est envisagé d'établir une unité de suivi et de coordination des interventions sur le terrain. Cette unité serait composée par :

- ✓ deux Volontaires des Nations Unies Nationaux qui seront basés chacun dans une des régions cibles du projet, en tant qu'assistants techniques ;
- ✓ Ils (elles) seront dotés de motos et d'équipements informatiques pour faciliter leur déplacement et la production de rapports.

Les deux VNUN seront sous la responsabilité technique de l'unité d'appui et auront comme tâches :

- L'appui technique et de gestion du projet à l'échelle des régions d'intervention ;
- L'évaluation des capacités des acteurs et leur formation ;
- La mise en place des capacités d'intervention déconcentrées.

Ce personnel travaillera en étroite collaboration avec l'unité d'appui à la mise en œuvre du projet et apportera une assistance technique au SP/CONASUR et au Gouvernement dans la mise en œuvre du projet.

Des moyens logistiques (véhicules, équipement informatique, matériel/équipement de bureau) seront acquis pour permettre au personnel recruté d'être opérationnel au niveau central et sur le terrain. Les actifs du projet existant de « renforcement des capacités de prévention et de gestion des crises et de catastrophes » seront mis à contribution dans le cadre de la mise en œuvre dudit projet.

V. CADRE GENERAL DE SUIVI - EVALUATION DU PROJET

Les modalités de suivi axé sur les résultats

A la fin de chaque année et au terme de l'exécution du projet un rapport détaillé d'activité accompagné d'un rapport financier seront élaborés par le projet. Le projet étant de la modalité NIM, fera l'objet d'un audit et d'une évaluation à mi-parcours et au terme de l'exécution en accord avec les règles et procédures du PNUD.

Le projet sera suivi selon les modalités suivantes:

- a. Rapports obligatoires soumis par le/la coordonnateur national du projet pendant la durée du projet**
 - Un rapport trimestriel élaboré sur la base d'une revue trimestrielle permettra d'enregistrer les progrès du projet en vue de la réalisation des résultats attendus. Cette revue s'effectuera selon les critères et les méthodes de qualité prévus dans le format de Gestion de la Qualité ci-dessous.
 - Un rapport annuel devra être élaboré par le coordonnateur national du projet et partagé avec le Comité de Pilotage du projet. Le rapport annuel devra être préparé sur

la base des différents rapports trimestriels combinés et devra analyser la contribution annuelle du projet aux résultats attendus.

b. Outils de suivi à disposition du/de la coordonnateur national du projet

- Un Journal des problèmes devra être élaboré et mis à jour par le coordonnateur national du projet afin de faciliter le suivi et la résolution des problèmes éventuels, ou de toute action de contrôle du changement.
- Sur la base de l'analyse de risque initial le journal des risques devra être régulièrement mis à jour, suite à la revue de l'environnement externe dont certains changements pourraient affecter la mise en œuvre du projet.
- Un Journal des enseignements tirés devra aussi être élaboré et mis à jour régulièrement en vue d'assurer un apprentissage continu et d'encourager les adaptations nécessaires au sein du projet, et afin de faciliter l'élaboration du rapport des Enseignements tirés en fin de projet.

c. Suivi effectué par l'Assurance du projet

- Les indicateurs, et les défis auxquels le projet fait face devront être mis à jour dans Atlas par l'Assurance du projet sur une base trimestrielle.
- Les informations contenues dans le rapport trimestriel soumis par le coordonnateur de projet devront être saisies dans Atlas à la fin de chaque trimestre.
- Sur la base des informations saisies dans Atlas, un rapport trimestriel sera présenté au Comité de Pilotage du projet par l'Assurance du projet.
- Le Plan de suivi devra être mis à jour régulièrement dans Atlas afin d'enregistrer les actions de suivi majeures.

d. Suivi effectué par le Comité de Pilotage du Projet

Revue Annuelle : sur la base du rapport annuel mentionné ci-dessus, une revue annuelle doit avoir lieu. Elle doit être menée par le Comité de Pilotage du projet et les principales parties prenantes du projet doivent y participer. Elle s'attachera à évaluer les progrès du projet et sa contribution aux produits prévus, tout en s'assurant que cet avancement permet au projet de rester dans les résultats plus généraux de développement d'UNDAF/CPAP.

Cette revue doit être organisée par le projet pendant le 4^{ème} trimestre de l'année, ou juste après, afin de mesurer la performance du projet et discuter du Plan de Travail Annuel pour l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue devra constituer une revue finale.

Le Comité de Pilotage du Projet peut aussi être sollicité pour tout dépassement du seuil de tolérance par rapport au plan du projet (budget, activités, produits, autres), aggravation d'un risque ou émergence d'un problème majeur.

e. Audit annuel du projet

Un audit annuel du projet sera organisé par le PNUD conformément aux règles et procédures en matière d'exécution nationale.

VI. CADRE JURIDIQUE DE MISE EN ŒUVRE

1. Ce document et le Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) signé par le Gouvernement et le PNUD le 4 mai 2011 constituent l'instrument visé à l'Article premier du Paragraphe 2 de l'Accord-type d'assistance de base conclu le 19 juillet 1976, entre le Gouvernement du Burkina Faso et le Programme des Nations Unies pour le Développement. Aux fins de l'accord de base, le Partenaire de mise en œuvre dans le pays hôte sera le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Tenant compte de ce qui précède, la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, et des biens du PNUD gérés par le partenaire de mise en œuvre relève du partenaire de mise en œuvre.
2. Le partenaire de mise en œuvre devra :
 - mettre en place un plan approprié de sécurité ;
 - mettre à jour ledit plan en prenant en compte la situation sécuritaire du pays ;
 - assumer tous les risques liés à la sécurité du partenaire de mise en œuvre et la mise en œuvre intégrale du plan de sécurité.
3. Le PNUD se réserve le droit de vérifier la mise en place du plan de sécurité et de suggérer des modifications si nécessaire. Une défaillance dans la mise en œuvre et la mise à jour du

plan approprié de sécurité tel que requis sera considérée comme une rupture du présent accord. Le partenaire de mise en œuvre s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun financement reçu du PNUD dans le cadre du projet n'est alloué à une personne ou une entité associée au terrorisme et qu'aucun bénéficiaire des financements du PNUD n'apparaît sur la liste du Comité du Conseil de Sécurité établie conformément à la Résolution 1267 (1999).

4. Cette liste est accessible par le lien <http://un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng/htm>. Cet engagement doit être inclus dans tous les sous-contrats ou sous-engagements entrant dans le cadre de ce document de projet. Les équipements et fournitures nécessaires au fonctionnement du projet bénéficieront de l'exonération des droits, taxes et impôts en vigueur au Burkina Faso. Le Projet bénéficiera également de l'enlèvement immédiat sous douane de tous les équipements et fournitures importés au titre du projet. La régularisation douanière devra être effectuée dans un délai de trois (3) mois.

5. Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document qu'avec la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que celui-ci ait l'assurance que les autres signataires du document n'ont pas d'objections à l'égard des changements proposés :
 - les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif du projet ;
 - les révisions n'ayant pas d'incidences notables sur les objectifs, les produits et les activités du projet, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des augmentations de coûts dues à l'inflation ;
 - les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet le rééchelonnement de la fourniture d'apports déjà prévus, l'accroissement dû à l'inflation des coûts des services d'experts ou d'autres charges et la prise en considération du traitement préférentiel accordé à l'Agence d'exécution pour le remboursement de ses dépenses.

VII. JOURNAL DES RISQUES

La matrice ci-dessous synthétise les risques potentiels pouvant influencer sur la mise en œuvre du projet ainsi que les mesures de mitigation proposées.

#	Description	Catégorie	Impacte & Probabilité	Mesures de gestion du risque	Responsable	Identifié par	Date d'identification	Dernière mise à jour	Statut
1	Manque de leadership ou d'engagement du ministère de tutelle du projet	Politique	I = 4 P = 1	Promouvoir un leadership et un engagement effectifs du Ministère de l'action sociale pour faciliter les processus administratifs pour l'atteinte des résultats du projet	Gouvernement	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-
2	Manque d'intérêt des structures cibles pour les services offerts par le projet pourrait mitiger la réalisation des résultats attendus	Stratégique	I = 3 P = 1	Inscription des questions de résilience dans l'agenda de développement du pays pour faciliter la mobilisation et l'implication des structures ciblées à la réalisation des activités	Gouvernement	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-
3	Instabilité des agents formés qui pourrait entraver la capitalisation des acquis de renforcement des capacités en matière de résilience	Organisationnel	I = 3 P = 2	Prendre des mesures en vue de garantir un minimum de stabilité des agents et favoriser le travail d'équipe dans le cadre d'une démarche participative	Gouvernement ; Unité d'Appui ; CONASUR	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-
4	Insuffisante coordination au niveau local	Opérationnel	I = 3 P = 2	Créer les conditions d'une bonne coordination des structures locales d'appui au relèvement socioéconomique	Gouvernement ; Unité d'Appui ; CONASUR	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-

#	Description	Catégorie	Impacte & Probabilité	Mesures de gestion du risque	Responsable	Identifié par	Date d'identification	Dernière mise à jour	Statut
5	Survenue d'une catastrophe naturelle (Sécheresse, inondations, etc.)	Environnemental	I = 2 P = 2	La survenue de ce type d'aléa est hors de contrôle, mais le projet pourrait prévoir des mesures d'adaptation et de mitigation et un plan de continuité dans les différentes composantes. Sur le plan du management, l'adoption d'une planification glissante permettrait de combler d'éventuels retards de mise en œuvre et de réallocation des ressources	Coordinateur du Projet ; Unité d'Appui	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-
6	Non mobilisation de la contribution du Gouvernement	Financier	I = 3 P = 2	Impliquer le Ministère de l'Economie et des Finances (DGEP et DGCoop)	PNUD ; CONASUR	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-
7	Inaccessibilité de la zone d'intervention du projet en raison de conflits/crises liés à l'instabilité au niveau régional (Mali...), national, local	Sécuritaire	I = 4 P = 2	Prévoir un dispositif permettant une gestion décentralisée et autonome par des structures locales (OSC, collectivités locales, etc.)	Gouvernement ; Unité d'Appui ; CONASUR ; PNUD	PNUD	Formulation du projet - Avril 2014	-	-

VIII. ANNEXES

Annexe 1: Termes de Référence – DISASTER REDUCTION AND RESILIENCE ADVISOR

Post Level: P4

Languages Required: French and English

Duration of Initial Contract: One year, with possibility of extension depending on funding availability and performance

Starting date: June 2014

Background

Building resilience resonates with UNDP's sustainable human development paradigm which argues for enlarging people's choices and enhancing their capability and freedoms. Specifically, from a sustainable human development lens, resilience-building is about harnessing and unleashing the capability of individuals, systems, and communities to proactively respond to shocks, stresses, and changes and to self-renew and thrive out of shocks, stresses, and changes, going beyond reactive response to shocks, stresses, and change to anticipate and prevent imminent threats.

UNDP resilience programming will integrate knowledge and tools that address shocks, stresses, and changes arising from disasters from natural hazards, climate change and environmental degradation, as well as those that are man-made including violence and conflicts, financial and economic failures. UNDP will help build the capacity of individuals, communities, and institutions to anticipate and prevent, prepare and recover from, and transform in the aftermath of shocks, stresses, and change.

As the lead UN agency for development, UNDP has been working with national and international partners in the Sahel addressing the complex crisis affecting the Sahel as a combination of governance, security, humanitarian and development challenges. In July 2012, the UN Regional Director Team has developed a Sahel Resilience Strategic Framework and Action Plan aimed at building long term resilience in the Sahel to break the vicious cycle of protracted food crisis, chronic malnutrition, conflict, and rising vulnerability levels. In June 2013, the UN Security Council has approved a UN Integrated Strategy for the Sahel

which identifies a number of indicative actions to strengthen resilience at household, community and institutional level. Concurrently ECOWAS-CILLS are supporting governments in the region, including Burkina Faso, to develop country resilience strategies under the AGIR initiative for the Sahel. UNDP has developed a comprehensive strategy for its engagement in the Sahel with a strong focus on strengthening state and community resilience.

Against this background, UNDP has stepped up its commitment to increase advisory capacities in the region to support regional institutions and governments to spearhead resilience building efforts. In Burkina Faso, the Disaster Reduction and Resilience Advisor will assist in building national capacities in these areas in the framework of the “Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso”

Under the overall guidance of the UNDP Resident Representative / Resident Coordinator of the UN System , the Disaster Reduction and Resilience Advisor will be responsible for providing technical advice and strategic direction for the development and implementation of resilience strengthening programmes with a special focus on disaster risk reduction. The adviser will support UNDP in operationalizing the Sahel Strategy and mainstreaming Disaster Risk Reduction and Resilience in the country programme including strengthening of Risk Assessment capacities and integration of risk reduction into national programs and strategies. The adviser will also support the Resident Coordinator and the UNCT in strengthening the impact of resilience building interventions of the UN system and spearheading the work of the Interagency Task Force on Resilience. The DRR and Resilience advisor will work closely with UN agencies, the World Bank and the Africa Development Bank and other development partners to promote a resilience country strategy and a road map for Disaster Risk Reduction.

The position requires a broad understanding of contributing factors to resilience as well as high degree of technical knowledge in disaster risk reduction, and ability to quickly analyse and understand the country context, build partnerships, develop innovative solutions and mobilize regional and global knowledge to meet the specific country needs.

Description of Responsibilities:

Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso

The Disaster Reduction and Resilience Advisor will be responsible for providing technical advice and assisting the “Ministère de l’Action Sociale et de la Solidarité Nationale in the

implementation of the project. In particular, he (she) will assist in developing the project annual workplan, its monitoring and evaluation and in the preparation of the mandated progress reports.

UNDP Country Programme

Under the supervision of UNDP Country Director:

Resilience

- Support UNDP Senior Management in the operationalization of the UNDP Country Program Action Plan (2011-2015) with a special focus on resilience in line with the Corporate Strategic Plan 2014-2017.
- Provide advice and assist UNDP Senior Management in the operationalization of the UN integrated strategy for the Sahel and the UNDP strategy in the Sahel with a special focus on identifying entry points in the country programme for resilience strengthening interventions and approaches.
- Provide guidance and technical support to the implementation of the UNDP Programme on Resilience in the Sahel, including resilience related interventions in the context of the program on Peace Consolidation and Governance in the Sahel funded by TICAD.
- Identify and ensure linkages between recovery, governance, conflict prevention, natural resource management, climate change adaptation and disaster risk reduction interventions.
- Participate in regional organizations discussions on resilience (CILSS, CEDEAO) and keep UNDP SM abreast of developments. In particular participate in the AGIR country dialogue on resilience.
- Foster and nurture strategic partnerships with other UN entities and development actors (World Bank, Africa Development Bank, EU, Bilaterals, NGOs, Private sector) to support national efforts to strengthen State and community resilience.

Disaster Risk Reduction (DRR)

- Provide leadership and technical input for the design, development, and implementation of UNDP disaster risk reduction and recovery initiatives in support of the government.

- Mainstream DRR into UNDP country programme, in particular fostering synergies with Climate Change Adaptation programme.
- Analyse the socio-economic environment, disaster-risk and institutional context to provide advisory services in the field of disaster risk reduction, identifying key sector policies or programs (agriculture, environment, water, urban planning etc.) where disaster risk reduction can be integrated.
- Where possible, serve as a broker in harnessing regional and global support through BCPR to respond to technical needs.
- Coordinate UNDP disaster reduction efforts with the other partners – government agencies, UN agencies, ISDR, the World Bank, the Africa Development Bank, national and international NGOs, academic, technical and regional institutions -- at the country level.
- Support the implementation of Climate Change and adaptation initiatives such as the African Adaptation Programme and the Climate Risk Management technical Assistance supported by BCPR.
- Identify and follow up on potential opportunities for resource mobilization in support of disaster risk reduction and resilience programmes.
- Monitor ongoing projects substantively through discussing project work plans, progress and performance; conduct evaluation missions and write TORs for consultants; propose direction and solutions in steering committee meetings, visit project sites to monitor and assess implementation; resolve problems in execution and implementation streamlining relations between national project directors, consultants and executing agencies. Seek complementarities and integration with on-going projects in other portfolios.
- In post-disaster situations, advise the Country Office on recovery issues including: utilization of emergency grants; post-disaster assessments; formulation of early recovery frameworks/ programmes; reorientation; and planning for longer term recovery.
- Contribute substantively to the work of the Early Recovery sector UNDP is coordinating. In particular, spearhead efforts for livelihoods program elaboration and timely implementation with local and international NGOs in the Sahel.

At the UN coordination level:

Under the overall guidance and coordination support to the RC/HC:

- Provide strategic guidance to the Resident Coordinator on resilience, based on contextual analysis of issues related to the UN's engagement in the Sahel
- Provide coordination support and technical guidance on inter-agency resilience related programming and initiatives
- Provide guidance and technical advice to the UNCT in the operationalization of the UN Integrated Strategy in the Sahel (Pillar 3 on resilience)
- Provide leadership and technical guidance to the Interagency Working Group /Task Force on implementing the resilience Road Map
- Identify further programming options for the UNCT in the context of resilience, including development of proposals and identification of funding option.
- Provide support to the RC/HC in resources mobilisation and advocacy for Resilience in the Sahel
- Provide advice and support the UNCT to coordinate efforts of the UN system in Disaster Risk Reduction and to support a multi-stakeholders / multi-sector approach to DRR
- Provide technical support to the RC to spearhead a multi-stakeholders dialogue on disaster risk reduction across sectors in Burkina Faso. Performs other functions as directed by the RC/HC

Knowledge management

- Distil lessons learned and good practices and share them with the CO, the UNCT, BCPR, the CPR Network and the wider disaster reduction community of practice. In this respect, develop short and concise evidence- based knowledge products on DRR and Resilience. Participate in regional and global practice development meetings on disaster risk reduction and resilience
- Mentor UNDP/ UN system staff members and/ or project personnel working on disaster reduction and resilience issues
- Support the creation and management of Teamwork space on DR and Resilience issues to gather and exchange experiences and lessons learned with countries in the region and beyond (if need be).

Policy

- Advocate, promote awareness and understanding of the links and mutually supportive goals and objectives of disaster reduction, sustainable development and the achievement of the Millennium Development Goals.
- As appropriate, on behalf of UNDP/ UN system provide policy level advice to the host government in development of institutional, legislative and policy frameworks for disaster risk reduction.
- As needed, based on country level experience, provide inputs for the formulation of UNDP/ UN system policy, guidelines and practice notes on disaster risk reduction and recovery. Report on key trends in UNDP/ UN system programme portfolio at the country level and its policy implications.
- Facilitate advocacy efforts related to mainstreaming disaster reduction into UNDP/ UN system supported development initiatives in the country and to mainstream DRR and resilience in national policies, plans and programmes.
- Performs other functions that may be assigned by the supervisor

Competencies:

- Integrity and fairness -- embodies UN values and promotes the well-being of all individuals regardless of gender, religion, race, nationality, or age.
- Cultural sensitivity and adaptability – communicates effectively with and relates to people of different cultures, demonstrating an ability to see issues from other perspectives.
- Strong corporate commitment - works to achieve the goals of UNDP as a whole making significant contributions to corporate priorities or initiatives led by other UNDP offices and bureaus

Functional

- Good knowledge of the Sahel region, including the political, economic and social dimensions, and their relation to the main engines of instability and conflict.
- Expert knowledge in Disaster Risk Reduction and climate change adaptation at global, regional or country level.

- Sound knowledge and exposure to a wide range of post-conflict, peacebuilding, good governance, human rights and development-related issues.
- Proven ability to lead strategic planning and to facilitate high level multi-stakeholders dialogues.
- Ability to advocate and provide timely policy advice.
- Ability to identify issues and to use sound judgment in applying technical expertise to resolve a wide range of problems.

Managerial

- Ability to plan own work, manage conflicting priorities and work under pressure of tight and conflicting deadlines.
- Ability to build strong relationships with external actors – cultivate productive relationships with donors, partners and other important institutions and individuals
- Proven ability to report back regularly and develop synergies with internal and external partners.
- Excellent oral and written communication skills
- Ability to anticipate and understand client needs, formulate clear strategic plans, prioritize interventions, and allocate resources according to priorities
- Ability to develop innovative solutions - encourages and contributes creative solutions to address challenging situations

Behavioural

- Ability to establish effective working relations in a multicultural team environment
- Resourcefulness, initiative, and maturity of judgment

Required Skills and Experience:

Education

- Advanced university degree preferably in political, international studies, social sciences or discipline relevant to disaster reduction and resilience; or the equivalent combination of education and experience in a related area

Experience

- At least 10 years of increasingly responsible experience in crisis prevention and recovery, in designing, planning and managing prevention and recovery strategies and projects and relevant advocacy programmes in disaster reduction, emergency response and post-disaster recovery with a peace building/conflict prevention approach. Extensive field experience in disaster and conflict environments, complex emergencies and an in-depth knowledge of issues related to resilience in the country is required.
- Application of theoretical knowledge in the design, management and evaluation of complex, multi-disciplinary capacity building programmes involving national governments, civil society and international organisations. Well proven analytical and writing skills. Demonstrated abilities in providing advice to Senior Management, preferably in a capacity related to the UN system. Abilities in resource mobilisation, team building, team leadership and management. Experience in establishing inter-organisational networks and partnerships at the operational level is a must. Previous work experience in UN system is essential. Work experience in the region is preferred.
- Fluency in French essential with proficiency in English. Qualified Women are strongly encouraged to apply.

Note: Applicants are requested to submit the completed P.11 form with their application.

Annexe 2 : Termes de Référence – ANALYSTE EN CPR (DRR)

Titre du poste: Analyste de Programme en CPR (DRR)

Grade: ICS-9/NOB

Superviseur: Directeur Pays Adjoint/Programme

1.1 I/Contexte

Le Burkina Faso est un pays continental vulnérable aux catastrophes qui y sont de plus de plus récurrentes. Sa localisation géographique l'expose à plusieurs types de menaces. Les principales catastrophes enregistrées par le Burkina Faso ces dix (10) dernières années sont les épidémies de méningite, la grippe aviaire, les sécheresses, les inondations et les mouvements de populations subséquentes.

La situation du pays dans la zone sahélienne avec une faible pluviométrie l'expose au phénomène de la désertification avec comme conséquences les sécheresses cycliques et des crises alimentaires consécutives. Les variations et le réchauffement climatiques et ont également pour conséquence l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Cette fréquence s'est accélérée au cours des dix dernières années, et le Burkina Faso, en particulier les régions géographiques du Nord et du Centre, a connu une succession de sécheresses et d'inondations avec une fréquence moyenne d'une catastrophe tous les deux ans. L'inondation de la ville de Ouagadougou en 2009 et la sécheresse de l'année 2011 sont parmi les plus graves des récentes catastrophes.

Ces crises répétées ont fortement érodé la capacité des ménages et des communautés à anticiper, à résister, à s'adapter aux chocs et à récupérer et se relever entre les chocs. Cette érosion des capacités de résilience s'est particulièrement manifestée entre 2010 et 2012 où la grande majorité des ménages les plus vulnérables n'a pas été en mesure de faire face aux conséquences de la sécheresse de 2011 de façon autonome ou de rétablir leurs moyens de subsistance. En 2012, environ 2,8 millions de personnes ont été affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle et on estime que 450000 enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition chronique. A la fin de 2013 et malgré une bonne distribution des pluies et une succession de deux bonnes campagnes agricoles et pastorales, le nombre de personnes en risque d'insécurité alimentaire s'élevaient encore à 1,3 million et 514 000 enfants de moins de cinq ans étaient encore en situation de malnutrition chronique.

Face à la limitation des ressources et des capacités nationales de préparation et de réponse aux catastrophes, la Communauté Internationale à travers le Système des Nations Unies est souvent sollicitée pour les interventions réactives de réponse aux catastrophes. Dans le cadre d'une perspective à moyen et long terme, l'identification d'une stratégie de renforcement des capacités nationales de prévention, de préparation et de gestion des risques de catastrophes apparaît donc comme une nécessité, surtout dans le nouveau contexte mondial marqué par les risques de réduction des flux de l'aide internationale. Cette vision s'est déjà concrétisée en 2008 et 2009 par l'appui au Gouvernement pour : a) l'élaboration d'un Plan multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes et l'organisation d'un exercice de simulation ; b) le renforcement des capacités du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et l'élaboration d'une stratégie nationale de RRC assortie d'une loi d'orientation qui est en instance d'approbation par le Parlement ; ces appuis ont été apportés par le biais d'un projet du PNUD qui a pris fin en 2013.

Depuis la mauvaise campagne agricole, UNOCHA a mis en place une équipe technique pour l'appui au Coordinateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Burkina, désigné aussi Coordonnateur Humanitaire, et à la communauté humanitaire pour faire face aux conséquences de cette crise majeure. UNOCHA a également apporté une contribution au renforcement des capacités nationales par des formations sur l'évaluation rapide et la gestion des catastrophes.

Pour répondre aux crises multisectorielles récurrentes qui frappent le Sahel, les Nations Unies ont adopté une stratégie intégrée pour le Sahel articulée de trois grands axes : la sécurité, la gouvernance et la résilience. Plusieurs institutions bilatérales et multilatérales, dont la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, le Danemark, la France et l'USAID ont également formulé des stratégies pour le Sahel.

Par le biais de son Programme Pays 2011-2015, le PNUD appuie un certain nombre de programmes et de projets qui contribuent au renforcement de la résilience et à la réduction de la vulnérabilité aux risques environnementaux, climatiques ou économiques. Pour renforcer son assistance dans ce domaine et y apporter plus de cohérence, le PNUD a décidé de la formulation et de la mise en œuvre du « Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso ». Dans le cadre de ce projet, il est donc proposé la création d'un poste de Spécialiste en Gestion des Risques de Catastrophes et de la résilience qui travaillera en tandem avec le conseiller international recruté dans ces mêmes domaines. Outre ses tâches

de conseil et d'appui au gouvernement, au SNU et au PNUD, le Spécialiste en Gestion des Risques de Catastrophes sera chargé de l'assurance du « Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso » et de sa gestion conformément aux normes et procédures du PNUD.

1.2 II/ Objectifs

- Appuyer le renforcement des capacités nationales de préparation et de réponse aux catastrophes et d'intégration de la résilience dans les politiques et stratégies de développement au Burkina Faso ;
- Appuyer la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso et assurer sa gestion conformément aux normes et procédures du PNUD, notamment dans l'environnement Atlas ;
- Apporter un appui au Coordonnateur Résident du SNU et à l'UNCT pour la coordination des activités relatives à la prévention, la préparation et la réponse aux catastrophes à travers la mise en œuvre d'activités pertinentes et l'animation des cadres de coordination et de concertation existants ou à mettre en place comme requis par le Coordonnateur Résident du SNU et le Directeur Pays du PNUD.

1.3 III/ Fonctions

Sous la supervision directe du Directeur Pays Adjoint/Programme et générale du Coordonnateur Résident du SNU, l'Analyste en CPR (GRC) devra:

1. Participer à l'élaboration de stratégies, de politiques et d'actions pertinentes pour la réduction des risques de catastrophes et l'intégration de la résilience dans les stratégies sectorielles ;
2. Gérer le portefeuille des projets relevant du domaine de la réduction des risques de catastrophes et de la résilience et préparer les sections y relatives des plans de travail des revues périodiques et des rapports du Bureau (IWP, ROAR etc.) dans les délais requis en appliquant l'approche de gestion axée sur les résultats ;
3. Appuyer et coordonner des missions et des activités de réduction des risques de catastrophe au niveau national et s'assurer que les divers plans de préparation et d'urgence sont à jour, cohérents et bien coordonnés ;
4. Soutenir les activités en matière de plaidoyer et d'information du public en collectant et diffusant des informations pertinentes pour le PNUD y compris les leçons apprises à

partager au sein du PNUD Ouagadougou et dans les réseaux thématiques de l'organisation et au niveau international ;

5. Assurer le contrôle de qualité ('quality assurance') de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso ;
6. Promouvoir les activités de gestion des risques de catastrophes au niveau national, régional et provincial ;
7. Contribuer à la vulgarisation du Cadre d'Action de Hyōgo (CAH) pour des communautés résilientes face aux catastrophes et appuyer les autorités nationales (CONASUR) pour sa mise en œuvre du CAH au niveau national ;
8. Contribuer à la prise en compte, au niveau du PNUD, de l'UNCT et au niveau national, de la Gestion des Risques de Catastrophes aussi bien dans les processus de planification du développement que dans les programmes de prévention, de préparation, de réponse aux urgences et de réhabilitation ;
9. Accomplir toute autre tâche relative à la gestion des risques que lui confie le superviseur direct, le Directeur Pays du PNUD ou le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies.

IV/Qualifications et compétences requises

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Maîtrise) en sciences politiques ou sociales, en sociologie, en droit, en relations internationales ou dans un domaine connexe ;
- Avoir de bonnes notions en gestion des risques de catastrophes et en gestion et suivi de projets ;
- Justifier d'au moins dix années d'expérience professionnelle dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réponse aux catastrophes, ainsi que dans celui de la Réduction des Risques de Catastrophe ;
- Avoir une expérience en matière de mobilisation de ressources et de développement de partenariats stratégiques pour la gestion des catastrophes ;
- Avoir des compétences en communication interpersonnelle et justifier d'une expérience de travail dans un environnement multiculturel ;
- Avoir des compétences en matière de communication;
- Etre capable de travailler sous pression et sur plusieurs dossiers à la fois (multi-tasking);
- Avoir l'expérience de la coordination des activités humanitaires ;

- Maîtriser l’outil informatique et la gestion effective des projets dans Atlas;
- Maîtriser le Français (écrit et parlé) et avoir de bonnes connaissances de l’Anglais ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte humanitaire du Burkina Faso.
- La maîtrise du système et des procédures du PNUD pour la gestion des programmes et des projets serait un atout.

Annexe 3 : Termes de Référence – VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES NATIONAUX

CHARGES DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES STRUCTURES DECONCENTREES DU CONSEIL NATIONAL DE SECOURS D'URGENCE ET DE REHABILITATION (CONASUR) DANS LES REGIONS DU NORD ET DU SAHEL

1. Informations sur les postes

-Titre de l'affectation VNU : Chargé du renforcement des capacités des structures décentralisées du Conseil National de Secours d'Urgence (CONASUR) dans les régions du Nord et du Sahel

-Type d'affectation : National

-Nom du Programme : « Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso »

-Nombre de postes : deux (02)

-Durée : vingt (20) mois

-Lieu et pays d'affectation : Ouahigouya et Dori

-Date prévue de début de l'affectation : Le plus tôt possible

2. Contexte

Le Burkina Faso est un pays continental vulnérable aux catastrophes qui y sont de plus de plus récurrentes. Sa localisation géographique l'expose à plusieurs types de menaces. Les principales catastrophes enregistrées par le Burkina Faso ces dix (10) dernières années sont les épidémies de méningite, la grippe aviaire, les sécheresses, les inondations et les mouvements de populations subséquentes.

La situation du pays dans la zone sahélienne avec une faible pluviométrie l'expose au phénomène de la désertification avec comme conséquences les sécheresses cycliques et des crises alimentaires consécutives. Les variations et le réchauffement climatiques ont également pour conséquence l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles. Cette fréquence s'est accélérée au cours des dix dernières années,

et le Burkina Faso, en particulier les régions géographiques du Nord et du Centre, a connu une succession de sécheresses et d'inondations avec une fréquence moyenne d'une catastrophe tous les deux ans. L'inondation de la ville de Ouagadougou en 2009 et la sécheresse de l'année 2011 sont parmi les plus graves des récentes catastrophes.

Ces crises répétées ont fortement érodé la capacité des ménages et des communautés à anticiper, à résister, à s'adapter aux chocs et à récupérer et se relever entre les chocs. Cette érosion des capacités de résilience s'est particulièrement manifestée entre 2010 et 2012 où la grande majorité des ménages les plus vulnérables n'a pas été en mesure de faire face aux conséquences de la sécheresse de 2011 de façon autonome ou de rétablir leurs moyens de subsistance. En 2012, environ 2,8 millions de personnes ont été affectées par la crise alimentaire et nutritionnelle et on estime que 450000 enfants de moins de cinq ans souffraient de malnutrition chronique. A la fin de 2013 et malgré une bonne distribution des pluies et une succession de deux bonnes campagnes agricoles et pastorales, le nombre de personnes en risque d'insécurité alimentaire s'élevaient encore à 1,3 million et 514 000 enfants de moins de cinq ans étaient encore en situation de malnutrition chronique.

Face à la limitation des ressources et des capacités nationales de préparation et de réponse aux catastrophes, la Communauté Internationale à travers le Système des Nations Unies est souvent sollicitée pour les interventions réactives de réponse aux catastrophes. Dans le cadre d'une perspective à moyen et long terme, l'identification d'une stratégie de renforcement des capacités nationales de prévention, de préparation et de gestion des risques de catastrophes apparaît donc comme une nécessité, surtout dans le nouveau contexte mondial marqué par les risques de réduction des flux de l'aide internationale. Cette vision s'est déjà concrétisée en 2008 et 2009 par l'appui au Gouvernement pour : a) l'élaboration d'un Plan multirisques de préparation et de réponse aux catastrophes et l'organisation d'un exercice de simulation ; b) le renforcement des capacités du Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) et l'élaboration d'une stratégie nationale de RRC assortie d'une loi d'orientation qui est en instance d'approbation par le Parlement ; ces appuis ont été apportés par le biais d'un projet du PNUD qui a pris fin en 2013.

Depuis la mauvaise campagne agricole, UNOCHA a mis en place une équipe technique pour l'appui au Coordinateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies au Burkina, désigné aussi Coordonnateur Humanitaire, et à la communauté

humanitaire pour faire face aux conséquences de cette crise majeure. UNOCHA a également apporté une contribution au renforcement des capacités nationales par des formations sur l'évaluation rapide et la gestion des catastrophes.

Pour répondre aux crises multisectorielles récurrentes qui frappent le Sahel, les Nations Unies ont adopté une stratégie intégrée pour le Sahel articulée de trois grands axes : la sécurité, la gouvernance et la résilience. Plusieurs institutions bilatérales et multilatérales, dont la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, le Danemark, la France et l'USAID ont également formulé des stratégies pour le Sahel.

Par le biais de son Programme Pays 2011-2015, le PNUD appuie un certain nombre de programmes et de projets qui contribuent au renforcement de la résilience et à la réduction de la vulnérabilité aux risques environnementaux, climatiques ou économiques. Pour renforcer son assistance dans ce domaine et y apporter plus de cohérence, le PNUD a décidé de la formulation et de la mise en œuvre du « Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso ». Dans le cadre de ce projet, il est donc proposé la création de deux postes de 2 Assistants techniques régionaux en Gestion des Risques de Catastrophes et résilience qui travaillera en tandem avec le conseiller international recruté dans ces mêmes domaines.

Type d'affectation : avec famille

3. Description des tâches :

Placé sous l'autorité du Secrétaire Permanent du CONASUR, Coordonnateur national du projet, et la supervision des présidents des CORESUR des régions ciblées, les Volontaire des Nations Unies (VNU) Nationaux assumeront les fonctions suivantes au sein de l'unité de suivi et de coordination des interventions sur le terrain dont la mise en place est envisagée :

- Contribuer à la mise en œuvre effective du « Projet de renforcement des capacités nationales de résilience au Burkina Faso » dans les régions du Nord et du Sahel;
- Appuyer les responsables des instances déconcentrées du CONASUR pour l'élaboration et la mise à jour des plans de contingence régionaux et des activités connexes ;
- Contribuer à l'élaboration de stratégies, de politiques et d'actions pertinentes pour la réduction des risques de catastrophes et l'intégration du relèvement et de la résilience dans la planification et la programmation au niveau local ;

- Soutenir les autorités locales dans la coordination des activités de GRC, de Relèvement et de Résilience ;
- Mener des activités de Réduction des Risques de Catastrophes, d'adaptation aux changements climatiques, de relèvement et de renforcement de la résilience avec les communautés, principalement les associations féminines, les jeunes, les OSC, les collectivités locales et les groupes vulnérables, ce à travers une approche participative pertinente ;
- Créer et entretenir des relations fonctionnelles avec le HCR et les acteurs impliqués dans la gestion de la crise des réfugiés maliens et aux actions de promotion de la résilience au profit des populations des régions du Nord et du Sahel ;
- Créer et entretenir des relations fonctionnelles avec les acteurs impliqués dans la gestion et la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques au niveau local ;
- S'acquitter de toutes autres tâches liées à la gestion et la réduction des risques de catastrophes, au relèvement, à la résilience et à toute autre crise actuelle ou émergente qui lui seront confiées.

4. Qualifications / conditions requises:

Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Maîtrise en sciences politiques, en sociologie, en droit, en relations internationales, en sciences de la nature, ou dans un domaine connexe

- Justifier d'au moins deux ans d'expérience professionnelle, de préférence, dans le domaine de la prévention, de la préparation et de la réponse aux catastrophes, ou dans celui de la Réduction des Risques de Catastrophe ;
- Justifier d'une expérience dans le domaine du renforcement organisationnel et dans le travail en partenariat avec des institutions gouvernementales ;
- Etre familier avec les principaux thèmes de la Réduction des Risques de Catastrophes (identification et analyse des risques, systèmes d'information sur les risques de catastrophes, analyse et réduction des vulnérabilités, etc.), du renforcement de la résilience au niveau communautaire, du relèvement post catastrophes, des approches communautaires et participatives ;
- Disposer de compétences interpersonnelles et de bonnes aptitudes en communication
- Avoir une bonne connaissance de l'outil informatique ;

- Avoir une bonne maîtrise du Français (écrit et parlé) et des connaissances de travail de l'Anglais ;
- Être sensible à l'approche Genre et à la problématique du VIH/Sida.